

Réunion du CODIRPA

VENDREDI 10 JUIN 2016

Projet de procès-verbal

Participaient à la réunion :

M. Jean-Claude AUTRET	(ACRO)
M. Thomas BUCKENMEYER	(ASN/DRC)
Mme Anne-Laure CALVEZ	(AREVA)
Mme. Dominique CHAMPIRE	(DGCCRF)
M. Jean-Pierre CHARRE	(CLI du Gard)
Mme Sylvie CHARRON	(IRSN)
M. Pierre-Franck CHEVET	(ASN)
M. Eric COGEZ	(IRSN)
M. Thierry COLLIN	(LEND)
M. Pascal CROUAIL	(CEPN)
M. Jean-Claude DELALONDE	(ANCCLI)
M. Michel DEMET	(ANCCLI)
M. Bertrand DOMENEGHETTI	(DGSCGC)
M. Jean-Jacques DUMONT	(ASN)
M. Friedrich EDERBACH	(BMU - Allemagne)
M. Gaël GAUDOUEN	(Préfecture de Moselle)
M. Jean-Luc GODET	(ASN/DIS)
Mme Sylvie GONSZ	(ASND)
M. Jérôme GUILLEVIC	(IRSN)
M. Pierrick JAUNET	(ASN/DIS)
Mme Maëlle JEAN-BAPTISTE	(DGS)
M. Jean-Luc LACHAUME	(ASN)
Mme Jeanne LOYEN	(ASN/DEU)
M. Rémi LAFFIN	(DGSCGC)
M. Mathilde MAILLARD	(ASN/DRC)
M. Frédéric MARIOTTE	(CEA)
Mme Isabelle MEHL	(ASN/DIS)
M. Laurent NOEL	(DGAL)
M. Daniel QUENIART	(IRSN)
M. Philippe RENAUD	(IRSN)
M. François ROLLINGER	(IRSN)
M. Jean-Pierre RZEPKA	(CEA)
M. Philippe SAINT RAYMOND	(CGEIET)
M. Thierry SCHNEIDER	(CEPN)
Mme Sonia STIMMER	(DGAL)
Mme Nathalie TCHILIAN	(ASN/DIS)
M. Lionel THIBERT	(Etat-major de la marine)
M. Eric VIAL	(IRSN)
Mme Anita VILLERS	(EDA)
M. Alain VICAUD	(EDF)

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA RÉUNION DU CODIRPA du 10 juin 2016

Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2015

Le relevé de décisions de la réunion du 14 décembre 2015 est validé.

Avancement des travaux du CODIRPA

Groupe de travail « implication des territoires dans la préparation à la gestion post-accidentelle » (GTPP) :

- dans le cadre des travaux du sous-groupe « Santé », un comité d'experts présidé par Mme Catherine Luccioni va être constitué pour rédiger des réponses aux questions identifiées dans la première phase de travaux (voir rapport final du GT) ;
- création d'un site internet pour sensibiliser et accompagner les acteurs des territoires (projet piloté par l'ANCCLI) : le lancement du site est prévu pour début 2017

Le projet de mandat élaboré par le groupe de travail « gestion des déchets » est validé. Les personnes souhaitant participer aux travaux peuvent se manifester auprès de l'ASN (thomas.bruckemeyer@asn.fr).

Les travaux des groupes de travail sur la thématiques « eaux » seront engagés au second semestre 2016 : GT « milieu marin » à la rentrée et le GT « ressources en eaux douces » à la fin de l'année. Les personnes souhaitant participer aux travaux ou proposer des candidatures peuvent se manifester auprès de l'ASN (nathalie.tchilian@asn.fr).

Retour d'expérience de l'accident de Fukushima en matière de protection de la population

Le ministère de l'intérieur a présenté les 10 enseignements qu'il a tirés du REX de l'accident de Fukushima en matière de protection de la population.

Elaboration d'un guide à destination des populations vivant dans des territoires contaminés

Le groupe de travail « implication des territoires dans la préparation à la gestion post-accidentelle » a validé la création d'un sous-groupe de travail chargé d'élaborer la réalisation d'un guide à destination des populations qui vivraient dans un territoire contaminé. Il est piloté par Pascal Crouail du CEPN. Le projet de mandat du GT sera finalisé et présenté à la prochaine réunion plénière du CODIRPA. Les personnes souhaitant participer aux travaux ou proposer des candidatures peuvent se manifester auprès de l'ASN (nathalie.tchilian@asn.fr). L'objectif est de finaliser ce guide pour fin 2017. Une coordination avec les travaux du groupe santé devra être prévue.

Dialogues Fukushima

A partir du retour d'expérience réalisé par le CEPN sur les Dialogues Fukushima, des pistes de réflexions proposées (voir présentation du CEPN) qui couvrent les cinq axes de la doctrine CODIRPA, et du webdoc présenté par l'IRSN (<http://www.fukushima-dialogues.com>), le GTPP se saisira des pistes évoquées afin de définir les éventuels travaux que le CODIRPA pourrait réaliser.

Prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au 13 janvier 2017 à partir de 9h30 à l'ASN.

ORDRE DU JOUR

Réunion du CODIRPA	1
Vendredi 10 juin 2016	1
Projet de procès-verbal.....	1
Relevé de décisions.....	2
Ordre du jour	3
I. Introduction	4
1. Approbation du compte rendu de la réunion du 14 décembre 2015	4
II. Avancement des travaux du CODIRPA.....	4
1. GT « implication des acteurs des territoires dans la préparation à la gestion post-accidentelle »	4
2. GT « gestion des déchets »	10
3. GT « eaux et milieux marins en situation post-accidentelle »	13
III. Avancement de la déclinaison du plan national de réponse à un accident nucléaire	14
1. Point sur l'avancement de la déclinaison	14
IV. Refonte du guide SAGE	23
1. Présentation du guide / Présentation des documents diffusés à Fukushima.....	23
2. Discussion – suites pour les travaux du CODIRPA.....	27
V. Dialogues Fukushima	30
1. Présentation du guide / Présentation des documents diffusés à Fukushima.....	30
2. Présentation du site internet.....	31
3. Discussion - suites pour les travaux du CODIRPA.....	34
VI. Conclusion et prochaine réunion	44

La séance est ouverte à 9 heures 30.

I. Introduction

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 14 décembre 2015

Pierre-Franck CHEVET

Bonjour. Nous allons commencer. Concernant le procès-verbal, y a-t-il des remarques et des modifications ? Non. Alors on le considère comme approuvé.

Le compte-rendu de la réunion du 12 juin 2015 est approuvé à l'unanimité.

II. Avancement des travaux du CODIRPA

Pierre-Franck CHEVET

Nous avons, à l'ordre du jour, le point d'avancement pour les différents groupes de travail. Je passe la parole au premier des groupes de travail, sur l'implication des acteurs des territoires dans la préparation à la gestion post-accidentelle.

1. GT « implication des acteurs des territoires dans la préparation à la gestion post-accidentelle »

a. Avancement des travaux du GT « santé » : présentation des experts

Nathalie TCHILIAN

Je présente à l'oral un point d'avancée sur le groupe de travail « santé », un des sous-groupes de travail du groupe de travail « parties prenantes ».

Lors de la dernière réunion en décembre, avait été exposé en détails la première phase des travaux, avec la collecte des questions que se posaient les médecins et autres professionnels de santé en urgence et en post-accidentel. Vous avez reçu très récemment par mail le rapport de cette première phase de travaux.

Cette première phase de collecte de questions est achevée et on entame au tout début de l'automne la deuxième phase de travaux en réunissant un groupe d'experts qui va répondre à ces questions. La nouveauté est que le docteur Catherine Luccioni, qui a beaucoup travaillé sur les questions post-accidentelles, a accepté d'être la présidente, de mener les réflexions et débats au sein de ce groupe d'experts. Nous en sommes très heureux.

Lors de notre première réunion du CODIRPA, je pense qu'on pourra déjà vous dévoiler les premières réponses aux questions et les méthodologies adoptées par le groupe de travail d'experts.

Pierre-Franck CHEVET

Le groupe d'expert est-il constitué ? Sa composition est-elle arrêtée ?

Nathalie TCHILIAN

La composition n'est pas arrêtée définitivement, mais constituée en grande partie. On avait eu, depuis la réunion de décembre, des retours, notamment des membres de ce comité de pilotage. Par exemple, l'ANCCLI nous avait proposé deux personnes de leur comité scientifique, qui participeront aux travaux. On avait aussi des personnes proposées par l'IRSN. C'est en cours de finalisation.

Pierre-Franck CHEVET

D'accord. Merci. Est-ce qu'il y a des commentaires ou des questions ?

Maëlle JEAN-BAPTISTE

Oui. Pour la DGS. C'est une demande formelle d'être associée à ce groupe de travail.

Pierre-Franck CHEVET

Il est en train de se constituer sous nos yeux.

Thierry SCHNEIDER

Je reviendrai tout à l'heure sur le sujet mais il semblerait que ce serait intéressant que ce groupe se mette aussi en relation avec un projet européen qui s'occupe de surveillance sanitaire – l'IRSN est impliqué ; venant de Santé publique France (ex InVS), Philippe PIRARD est impliqué également – en posant justement des questions sur l'accompagnement des professionnels de santé et, entre autres, la question du screening de la thyroïde qui transparait dans les questions et pourrait certainement être approfondie et enrichie avec les résultats du projet européen.

Jean-Luc GODET

Peut-être un commentaire aussi sur ce groupe, qui devra réfléchir à sa méthode de travail, comme tu l'as dit Nathalie : il me semble que, dans l'esprit du Codirpa et dans l'esprit du groupe « parties prenantes », il y a un travail préalable d'experts très intéressant. C'est le dialogue qui paraît intéressant, le dialogue entre les experts et les professionnels de santé réunis par l'ARS. Il y a toute une préparation entre le groupe d'experts, avec des suggestions que fait Thierry, mais il ne faut pas écarter l'idée qu'à un moment donné, il y ait une rencontre entre les experts et les professionnels sur place pour qu'il y ait cet échange.

Ce qu'on souhaitait, c'est que, côté experts, ils gardent ce côté pluraliste qui est celui du Codirpa, c'est-à-dire qu'il y ait effectivement des experts proposés par les institutions – par exemple, il y a l'ANCCLI qui propose des experts. Le groupe est extrêmement ouvert et s'il y a, par exemple, des associations dans le groupe « parties prenantes » qui ont leurs propres experts, je crois qu'il faut vraiment les associer pour qu'il y ait ce débat pluraliste sur des questions d'information. C'est autant la méthode que le résultat qui me paraissent intéressants pour le Codirpa.

b. Création d'un site internet pour sensibiliser et accompagner les acteurs des territoires

Jean-Pierre CHARRE

Le deuxième point est la réunion de travaux du comité de pilotage pour réaliser le support pour sensibiliser et accompagner les acteurs des territoires aux problématiques post-accidentelles d'un accident nucléaire.

Pourquoi un support pour sensibiliser et accompagner les acteurs des territoires ? A qui cela s'adresse-t-il en priorité ? Aux gens « de première ligne », je dirais : les élus locaux, les maires en particulier, les autres collectivités territoriales puisqu'elles se regroupent de plus en plus (communautés de communes, conseils généraux, comté d'agglomérations), les acteurs économiques et représentants (les chambres consulaires, les entrepreneurs). Bien sûr, cela s'adresse aussi à la société civile, que ce soient les CLI, les associations environnementales, les riverains, les habitants, la préfecture – cela peut servir aussi à la préfecture pour faire passer des messages sur les services déconcentrés de l'Etat. Cela doit être l'accompagnement de la déclinaison du plan national sur les territoires. Pour résumer, cela s'adresse à toute la population qui se sent concernée.

Pour revenir sur l'historique, il y avait eu un séminaire sur le post-accidentel en octobre 2014 qui avait été organisé par l'ANCCLI et l'IRSN avec la collaboration de l'ASN. Il s'agissait de partager les expériences locales et nationales de préparation. C'était aussi un échange avec des représentants japonais venus en France expliquer un peu leurs conditions de vie et surtout l'idée de revenir sur des territoires affectés par l'accident de Fukushima.

La conclusion de séminaire avait confirmé la nécessité d'impliquer et de sensibiliser les territoires aux situations post-accidentelles. En 2015, il a été décidé la mise en place d'un comité de pilotage ANCCLI-ASN-IRSN, une convention qui réglait les problèmes techniques et financiers, avec un maître d'ouvrage l'ANCCLI et la rédaction d'un cahier des charges pour consulter des bureaux d'études et préciser les attentes et le contenu.

Le comité de pilotage avait souhaité que ce soit un support multimédia – l'idée d'un site web est privilégiée puisque c'est maintenant un mode courant d'information et de communication – mais aussi éventuellement

des plaquettes de présentation, qui permettraient de donner aux élus et aux gens du territoire une première information.

L'objectif premier du projet est aussi de valoriser les expériences menées dans les territoires autour de la préparation de la gestion post-accidentelle en cas d'accident nucléaire. En premier lieu, pour les objectifs du support, ce sont le partage et la valorisation d'expériences menées dans les territoires, donc pour, d'une part, mettre en commun les informations recueillies par les différents acteurs (il y en a beaucoup qui travaillent sur ce sujet. Je parlais des CLI, de l'ANCCLI, de l'ASN, de l'IRSN et de tant d'autres, mais aussi dans le cadre national et européen, notamment avec le Codirpa, ETHOS, CORE et d'autres institutions) et mettre aussi en avant les expériences locales et les conclusions qui ont pu être tirées de tous ces travaux.

C'est aussi proposer des démarches pour développer de nouvelles actions. Pour que les territoires s'impliquent, il faut qu'il y ait des niveaux différents ou des étapes d'implication possibles (cela peut être la simple information des riverains et des populations mais cela peut être aussi la mise à disposition de ressources sous formes d'exemples pour des implications futures) mais aussi avoir des outils qui pourront sensibiliser les acteurs locaux et leur permettre de faire des actions locales propres à leurs territoires.

Il est aussi important de faire ressortir qu'il est très important de mettre les acteurs autour de la table pour qu'ils échangent, pour qu'ils donnent leurs points de vue, et qu'on puisse définir un mode d'approche post-accident par type d'acteur. En clair, que ce soit un entrepreneur, que ce soit un enseignant, que ce soit un éleveur, que ce soit simple habitant, qu'ils puissent tous retrouver sur ce site, sur ce support multimédia, son profil et avoir les renseignements qu'ils souhaitent.

Il est évident que, pour que cela marche sur les territoires, il faut qu'un référent prenne les choses en main sur chaque territoire concerné, d'abord pour enclencher la dynamique d'information et de communication et la coordonner. Ça peut être, selon les propositions qui sont faites, un élu. Ça peut être, en amont des CLI, une autre personne.

L'idée a été soulevée aussi par le comité de pilotage de nommer un référent post-accidentel dans chaque CLI ou dans chaque département concerné par le nucléaire.

Il est important, et cela a été souligné à plusieurs reprises, d'utiliser ce mode de communication pour une démarche multirisque parce qu'on sait bien que le multirisque – je crois que la région parisienne peut en témoigner – peut aussi être les inondations, peut-être le risque chimique. En clair, il faut que la démarche serve pour le multirisque.

Evidemment, il est important de reprendre et de valoriser les expériences menées dans les territoires contaminés (Tchernobyl, Fukushima) et valoriser aussi les expériences qui ont été menées sur les territoires.

Le calendrier prévisionnel a été pour le moment respecté :

- Une consultation avait été lancée début décembre 2015.
- A fin janvier, trois prestataires ont remis leurs offres.
- Le 24 janvier, le comité de pilotage a auditionné trois prestataires : Inconito, Cassiopée et Cyprès.
- Le 15 mars, le comité a décidé de faire appel à la société Inconito,

Un nouveau comité de pilotage a été fait en mai 2016 et on pense que le support sera finalisé au début de l'année 2017.

Pourquoi le comité de pilotage a-t-il choisi Inconito ? D'abord parce qu'il a bien défini les objectifs, c'est-à-dire :

- Comment permettre à la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire d'être vue, perçue, et comprise comme une responsabilité individuelle et collective, qui concerne toute la société autour des sites nucléaires.
- Comment susciter l'envie chez les acteurs du territoire de se former à cette question en temps de paix – on souhaite que cela reste en temps de paix.

- Comment rendre un contenu, *a priori* rebutant, accessible à tous.
- Création d'une identité visuelle. Vous avez une ici une des identités proposées mais cela pourra être d'autres propositions. En tout cas, pour le moment, l'idée est de donner à cette démarche une identité visuelle.
- Création d'une plateforme digitale avec une structure technique très simple.
- Hiérarchie d'infos pour que chacun puisse trouver une information, de la plus simple au plus compliquée, de la plus simple à la plus technique.
- Mise en place d'infographies et d'une animation centrale simple et interactive, pour capter l'attention et rendre le message plus didactique.

Il y aura aussi des fiches techniques thématiques téléchargeables et, effectivement, l'intégration de contenus téléchargeables.

Le fond consiste aussi à disposer d'une information hiérarchisée accessible par catégorie. On en a évoqué quelques-unes mais, évidemment, c'est tout ce qui fait la trame d'un territoire.

Inconito a proposé une méthode de travail par :

- Etapes de validation, avec d'abord des objectifs précis à atteindre avec le comité de pilotage, mais aussi les groupes d'utilisateurs pilotes qui, à chaque étape de la réalisation de ce support multimédia, permettront de valider des supports pilotes faits à partir des CLI et des territoires pour permettre de voir si chacun peut retrouver simplement les informations qu'il recherche.
- Définition de l'architecture de l'information à mettre en ligne en fonction des cibles évidemment.
- Et, surtout, une démarche interactive et participative.

Début 2017, ce support pourrait être en place et on peut imaginer ce qui pourrait être la mise en place de ce support, les évolutions possibles sur la plateforme, les outils et actions de médiatisation complémentaires, aussi les budgets éventuellement disponibles avec les objectifs de densifier la plateforme (*serious game*), d'adapter des contenus (web tv, interviews) et de diversifier la forme du message à travers des salons, des brochures, des contacts directs avec les intervenants.

Voilà à peu près le projet qui est en cours et qui devrait être disponible en début 2017.

Pierre-Franck CHEVET

Merci. Est-ce qu'il y a des commentaires ?

Philippe SAINT-RAYMOND

Je parle comme quelqu'un de la société civile. Cela paraît très intéressant mais comment est-ce qu'on va arriver à motiver les gens en temps de paix pour aller sur ce site ? En temps de guerre, ils y iront sans doute assez spontanément mais, en temps de paix, puisque c'est votre objectif, comment on va faire ?

Jean-Pierre CHARRE

L'idée est qu'il y ait sur chaque territoire un genre d'animateur, de référent, qui, à travers les CLI et les réunions, puisse intervenir et dire « si vous avez des questions sur le post-accident notamment, allez sur ce support multimédia », à travers peut-être aussi les exercices nationaux qui peuvent se réaliser et qui interviennent dans un territoire donné en profitant de l'occasion pour dire aux acteurs de l'exercice mais aussi à la population qui est souvent amenée à jouer « allez voir un peu les questions que vous pouvez vous poser ». Il y a aussi le challenge qu'on a donné au bureau d'études : trouver des moyens d'accroche et de

communication qui permettront d'intéresser. On parle de *serious game*. On parle d'astuces parce qu'on s'est aperçu qu'il y a des « trucs » qui marchent en matière d'informatique et qui attirent l'attention des gens.

Laurent NOEL

Ce qu'on peut peut-être rajouter effectivement, c'est qu'on a deux supports locaux, notamment les commissions locales qui font déjà de l'information, et on passera par ces relais-là. Comme les commissions locales sont composées de 50 % d'élus, on va motiver les élus également pour que, du côté des collectivités, il y ait ce type d'information qui passe.

Gaël GAUDOUEN

Je fais une observation. Il me semble que la position d'élus dans les CLI se rattache au périmètre PPI alors que le post-accidentel est plus large. J'en viens à cette suggestion, qui est tout à fait fortuite : il serait intéressant d'intégrer et de demander à votre prestataire de pouvoir localiser les demandes et les questions posées par les internautes parce que ce serait bien de savoir, si plus on est éloigné d'un site à risques, plus on est sensibilisé, en clair si son risque ressenti est dépendant de façon linéaire ou pas par rapport à la proximité du site.

Jean-Pierre CHARRE

Evidemment, il faudra que des questions, sur le site, soient certainement posées avec le souci qui est que, derrière, il faudra des gens pour répondre et il faut s'assurer que ceux qui doivent répondre répondent effectivement. Il faut trouver un webmaster ou modérateur qui réponde correctement.

Gaël GAUDOUEN

Il faut un modérateur, oui.

Jean-Pierre CHARRE

L'idée a bien été évoquée avec le problème qu'il faut trouver derrière les moyens techniques – là, il n'y a pas de doute – mais aussi humains qui permettent de répondre aux questions de ce type.

Un intervenant

Juste une « question-précision ». C'est un projet dont l'idée est partie du groupe « parties prenantes ». Maintenant, c'est pris en charge par les institutions que tu as nommées. Je voudrais savoir si certains membres du groupe peuvent faire partie du projet. Par exemple, je pense au groupe utilisateur – tu as cité des membres de CLI. S'il y a des membres du groupe « parties prenantes » qui souhaiteraient intégrer ça, est-ce que tu penses que c'est ouvert ? Peut-on proposer à certains d'être utilisateurs pour tester un peu le produit.

Jean-Pierre CHARRE

Il n'y a pas de doute si des membres du groupe veulent participer aux tests. On a quand même un souci : comme cela s'adresse à tous les territoires, on préférerait trouver des gens un peu « hors du cercle » du post-accident. Nous connaissons tous à peu près le post-accident. Oui, les personnes du groupe peuvent évidemment participer aux tests, mais on aimerait trouver des personnes qui, je dirais, ne connaissent rien au post-accident pour avoir des questions vraiment simples parce que nous sommes tous un peu pris par le post-accident et, des fois, nous devenons des spécialistes et nous oublions d'ouvrir un peu notre esprit là-dessus.

Laurent NOEL

L'idée est aussi de revenir, je dirais, à ce qu'on appelle des étapes d'évaluation et de revenir ici devant l'assemblée pour montrer où on en est, voir un peu les profils de ce qui sera ressorti des différentes discussions sur les territoires et éventuellement amener des remarques, des interventions, etc. L'idée est qu'il y ait un vrai suivi aussi avec le groupe plénier.

Jean-Claude AUTRET

Bonjour. Jean-Claude Autret de l'ACRO. Je me posais une question un peu « humoristique » quelque part sur le fait d'avoir la société Inconito pour donner de la visibilité au post-accidentel. Par ailleurs, j'aurais quand même une autre remarque quant aux questions éthiques qui peuvent se poser plus généralement vis-à-vis de ce que j'appelle un « développement du marché et de la régulation par sa main invisible » sur le thème du post-accidentel.

Pierre-Franck CHEVET

Personnellement, je ne suis pas sûr d'avoir compris la dernière question.

Jean-Claude AUTRET

Je pense qu'on aura l'occasion de le voir aujourd'hui. On le voit avec cette première présentation qu'a faite Jean-Pierre d'un certain nombre de sociétés de communication qui vont être mandatées, qui vont se positionner sur un marché, sur des appels d'offres, sur tout un tas de choses comme cela. Et cela me pose quelque part un problème parce que je pense qu'il doit y avoir des questions éthiques qui peuvent se poser vis-à-vis du développement d'un tel marché et de tout ce qui s'ensuit dans cette logique.

Au-delà de la logique purement informative, je sais que la communication est nécessaire pour faire passer l'information, et je crois qu'il y a un corpus informationnel à réunir et à mettre en place avant de laisser un marché très ouvert sur ces officines. C'est plus clair ?

Jean-Pierre CHARRE

Si je comprends bien le souci, c'est que cela devienne une marque commerciale et aiguise l'appétit de groupes mais on ne pourra rien faire sans faire appel à des spécialistes. Je ne pense pas qu'on ait les moyens de faire cela en interne et on fera toujours appel à des bureaux d'études. Mais je comprends ton souci.

Gaël GAUDOUEN

Nous allons tous nous-mêmes sur des sites internet les uns et les autres sur des problématiques, particulièrement sanitaires d'ailleurs, et nous savons très bien, quand on regarde sur ces sites qui sont portés par des *think tanks* ou des organismes quelconques, qu'il y a toujours un comité scientifique et technique. Il y a toujours une structure qui permet justement de répondre à ce souci qui est tout à fait légitime et qui permet d'assurer, un peu comme le modérateur, une approche raisonnée et éthique des choses.

Pierre-Franck CHEVET

J'ai peut-être une question. Le rendez-vous, je l'ai bien compris, avec le premier produit, c'est début de l'année prochaine. Ensuite, ce genre d'outil s'entretient ; il faut le faire vivre. Actuellement, le marché qui a été passé, c'est pour le développement uniquement ?

Jean-Pierre CHARRE

Effectivement.

Pierre-Franck CHEVET

Il ne comprend pas les évolutions.

Jean-Pierre CHARRE

Le marché est cofinancé par l'ASN et l'IRSN. Il prévoyait la mise en place d'un support multimédia. Evidemment, c'est la question qui arrive : après, il va falloir forcément maintenir, mettre à jour, peut-être adapter en fonction des décisions qui pourraient être prises en matière de PPI. Effectivement, il y aura une suite et on souhaite que ça puisse vivre après. Sinon, ce serait un site figé ; ce n'est pas le but de la manœuvre.

Pierre-Franck CHEVET

Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? On va passer au GT « déchets », qui en est à ses débuts.

2. GT « gestion des déchets »

a. Etat d'avancement des travaux, calendrier

Thomas BUCKENMEYER

La présentation portera sur l'avancement du GT « déchets » du Codirpa, le GT6.

Nous avons maintenu l'approche de composition du GT retenue sur la période 2005-2011, à savoir une composition pluraliste et ouverte du groupe de travail avec les autorités de sûreté, les exploitants, les associations, et l'IRSN.

En 2011, un rapport a été rédigé à l'issue de la période CODIRPA I (2005-2011) avec un certain nombre d'éléments de doctrine dont voici les éléments clés.

La gestion des déchets devra s'inscrire dans une logique de réduction globale de la contamination radiologique dans le milieu, en veillant à limiter l'impact de cette gestion sur l'environnement, le public et les intervenants. Tous les travaux du groupe sont orientés vers cet objectif.

De ce rapport, un deuxième grand principe a été retenu : la gestion des déchets sera au plus proche de l'accident. Au plus proche géographiquement mais aussi temporellement, c'est-à-dire que seront définies et mises en place le plus rapidement possible des filières de gestion, des solutions appropriées, et une catégorisation par zonage, avec les zonages retenus dans la doctrine du CODIRPA (zone de protection des populations, zone de surveillance du territoire et au-delà).

A partir de ces deux grands principes, des solutions opérationnelles de gestion par type de déchets ont été proposées : une gestion différenciée en fonction de leur contamination radiologique et de leur nature. Le territoire complet peut être contaminé et les déchets générés de nature très diverse.

Ainsi, nous avons pu établir des filières de gestion et des dispositions particulières selon ces deux grands paramètres : le zonage et la nature des déchets. Le rapport du GT émis en 2011 présente l'ensemble des résultats de ces travaux.

Concernant la période 2013-2018, le GT déchets a été mandaté par le CODIRPA plénier. Ce mandat vous a été envoyé avant la réunion et a été discuté en réunion plénière la dernière fois. Il pourra être approuvé formellement à la fin de mon intervention.

Le premier des trois grands objectifs du GT sur cette période est de définir des objectifs généraux et des opérations de réduction de la contamination, comprenant notamment la définition d'un niveau à atteindre.

Le deuxième grand objectif est de proposer des seuils de gestion des déchets contaminés afin de préciser les conditions de prise en charge de ces déchets par les filières. Ces seuils devront être définis très en amont pour ne pas laisser place à l'improvisation.

Le troisième grand objectif est d'évaluer différents schémas de gestion des déchets contaminés sur la base des scénarios de travail du Codirpa. Trois grands scénarios d'accidents ont été retenus afin de définir des schémas de gestion.

Le GT attachera une attention particulière à enrichir les travaux du retour d'expérience de Fukushima.

Voici quelques éléments de calendrier sur cette période 2013-2018 :

- En novembre 2015, le GT s'est réuni. L'IRSN a présenté une synthèse du retour d'expérience de Fukushima dans l'objectif d'enrichir les travaux du groupe. Lors de cette séance, le mandat du GT a été établi.
- En février 2016, le GT s'est à nouveau réuni. L'IRSN a présenté un plan d'action que je rappelle ici et qui court jusqu'en septembre 2017 :

- La première phase comprend l'établissement de l'état de l'art sur le sujet et consiste essentiellement en un travail bibliographique, de recherche sur les pratiques internationales, notamment suite aux accidents de Tchernobyl et de Fukushima. Cette phase est en cours de finalisation. La restitution des données collectées est attendue ce mois-ci.
- La deuxième phase se concentrera sur les stratégies de gestion, avec l'implication du groupe de travail pour valider les stratégies proposées par l'IRSN. La validation de cette étape est espérée pour la fin de cette année.
- La troisième phase comprendra la réalisation des simulations sur la base des stratégies proposées avec une restitution espérée au mois de septembre 2017.

Lundi prochain, le GT se réunit avec la participation de l'ensemble des parties prenantes, avec des présentations techniques sur différents sujets, avec des présentations notamment de l'Andra et d'Areva sur des nouvelles techniques de décontamination.

Jean-Pierre Charre

Est-ce qu'il serait possible de connaître la composition du groupe GT « déchets » pour information ?

Thomas BUCKENMEYER

Oui, tout à fait.

Jean-Pierre CHARRE

C'est simplement pour information.

Mathilde MAILLARD

On peut vous le transmettre. Il est dans le dernier compte-rendu du GT. On le transmettra.

Jean-Pierre CHARRE

Merci.

Gaël GAUDOUEN

Pour la stratégie des déchets, l'effet final recherché, si je ne me trompe pas et si je me réfère aux premiers éléments de doctrine, est le retour le plus précoce possible de la population sur la zone.

Thomas BUCKENMEYER

C'est un objectif, oui.

Gaël GAUDOUEN

Alors est-ce que vous prenez en compte dans vos études, dans vos recherches, le critère temps. Je m'explique, pour avoir pas mal déménagé dans ma carrière, plus on s'éloigne dans le temps de la zone d'habitat où nous étions, plus on a des difficultés à y revenir parce qu'on s'est installé, parce que « ceci » et « cela ». Cela veut dire qu'on pourrait très bien arriver au paradoxe suivant : avoir une zone particulièrement propre et ne plus avoir personne qui va y revenir.

Thomas BUCKENMEYER

Comme je disais, l'un des objectifs est la proximité des actions à mettre en œuvre avec l'accident, et cela comprend une proximité temporelle. Afin d'atteindre cet objectif, nous nous efforçons d'anticiper un maximum les actions à mettre en œuvre.

Pierre-Franck CHEVET

Implicite, il fallait que le mandat soit validé.

Thomas BUCKENMEYER

Oui.

Pierre-Franck CHEVET

Où est le mandat ?

Mathilde MAILLARD

Le mandat a été présenté lors de la dernière réunion plénière en décembre mais il n'avait pas été transmis auparavant au GT par email. Il a été envoyé cette fois avant la réunion. Nous le cherchons pour l'afficher.

Pierre-Franck CHEVET

Il a été envoyé à tout le monde ?

Mathilde MAILLARD

Il a été envoyé à tout le monde.

Pierrick JAUNET

Il a été envoyé par mail.

Pierre-Franck CHEVET

On peut considérer qu'il a été approuvé ou pas ?

Pierrick JAUNET

Oui.

Pierre-Franck CHEVET

Alors il est approuvé.

Le mandat du groupe GT « déchets » est approuvé à l'unanimité .

Pierre-Franck CHEVET

Par contre, la composition était jointe ? Vous avez la composition, là, accessible ?

Mathilde MAILLARD

Nous la cherchons pour l'afficher.

Pierre-Franck CHEVET

D'accord. Est-ce qu'il y a d'autres questions sur ce sujet ? Le calendrier est à peu près clair mais...

Anita VILLERS

A entendre tout ça, évidemment, la société civile fait partie de beaucoup de commissions. On ne peut pas être partout mais pour avoir participé au sein d'un groupe de l'ASN sur la problématique des seuils de libération, forcément, ce que j'entends me dit que cette question va être au cœur du problème. Je ne connais pas la composition. Je ne fais pas partie de ce groupe mais c'était quand même une question qui était fort débattue dans le groupe auquel j'ai assisté et je voudrais bien savoir où ça en est. Est-ce qu'il y a quelqu'un de l'ANCCLI et la société civile dedans ?

Thomas BUCKENMEYER

Oui des représentants de différentes associations participent aux discussions.

Jean-Claude AUTRET

Sur ce même thème et faisant partie du même groupe qu'Anita et ayant suivi le groupe précédent dans lequel elle se situait, effectivement, je mettrai un point d'interrogation si on proposait des seuils de gestion sur la base du fait de ne pas être pris au dépourvu. Je trouve que c'est une base qui est un peu sommaire. Il y a effectivement un gros problème qui se pose là et qui nécessite éventuellement de sensibiliser le public tout de suite pour qu'il soit associé dès la phase de préparation à une petite réflexion sur la mise en place de ces seuils. C'était au cœur des discussions du groupe. Il y a de grands moments d'errance parfois et la question sur la composition du groupe est assez intéressante.

Thomas BUCKENMEYER

Sur la question de la gestion des seuils, nous en avons discuté lors la dernière réunion du GT. Les éléments établis par le GT ont vocation à être des outils décisionnels. Bien évidemment, le moment venu, les décisions pourraient être différentes. Nous proposons effectivement des aides et des outils pour orienter les décisions. Comme vous pouvez le voir, les associations et les représentants des CLI sont bien sûr conviés à participer au groupe de travail, avec les autorités, l'ensemble des exploitants, des experts de l'IRSN, certains ministères. La composition est très vaste. Le GT est toujours ouvert à de nouveaux participants.

Thomas BUCKENMEYER

Comme vous pouvez le voir, les associations et les représentants des CLI sont bien sûr conviés à participer au groupe de travail, avec les autorités, l'ensemble des exploitants, des experts de l'IRSN, certains ministères. La composition est très vaste. Et, bien sûr, si d'autres personnes veulent se joindre...

Pierre- Franck CHEVET

Il me semble que c'est ouvert. C'est la liste à l'instant T.

Gaël GAUDOUEN

On peut faire offre de candidature ?

Pierre- Franck CHEVET

Oui, c'est ce que je comprends.

Un intervenant

Spontanément ou par mail ?

Thomas BUCKENMEYER

Par mail, oui. Ou par tous moyens.

Pierre- Franck CHEVET

Vous êtes invités à vous manifester si vous êtes intéressés, sachant que, de toute façon, on reverra les travaux au fur et à mesure en séance plénière.

On passe au GT « eaux et milieux marins ».

3. GT « eaux et milieux marins en situation post-accidentelle »

a. Projets de mandats

Nathalie TCHILIAN

Nathalie Tchilian. Je reprends la parole sur ces deux groupes de travail. Certains se sont émus en voyant l'ordre du jour et le terme « projet de mandat ». Je rassure ceux qui s'étaient inquiétés : on ne vous présente pas aujourd'hui des projets de mandats ficelés. Il s'agit de faire un point sur l'avancée des réflexions.

Lors du dernier Codirpa, pour rappel, ce qui avait été décidé est la mise en place de deux groupes de travail distincts sur les thématiques « eaux ».

Un groupe de travail traitera des questions « eau potable » (eau potable au sens large : eau du robinet, ressources en eau, et également un thème qui avait été ajouté par cette assemblée, les eaux d'irrigation).

Un deuxième groupe distinct traitera des questions liées au milieu marin, avec deux angles d'attaque. Pour le milieu marin, ce qu'on avait distingué lors de la dernière réunion, c'étaient des questions sur les ressources abiotiques – plutôt des questions liées à la mise sur le marché des produits, aux pêcheries, la conchyliculture – et un deuxième angle plus environnemental avec surveillance des milieux marins, surveillance du biotope, etc.

Quant à l'avancée de ces deux groupes de travail, on l'avait déjà présentée la dernière fois mais, là, c'est un peu plus clair : on va clairement travailler en premier sur la question des milieux marins parce que, d'une part, dans la doctrine, il n'y rien dessus, donc il y a un degré d'urgence alors même qu'il existe déjà des éléments de doctrine sur les questions d'eau potable : un groupe de travail « eau potable » et un rapport. Certains éléments figurent dans la doctrine. Deux de nos principaux contributeurs dans le domaine « eau potable », à la fois du côté réglementation et du côté de l'expertise, ont un plan de charge qui ne permet pas de démarrer tout de suite sur ce groupe de travail « eau potable ». Les travaux pour ce groupe démarreront plutôt à la fin de cette année 2016.

Pour le groupe de travail milieu marin, on envisage un début des travaux au début de l'automne. Encore une fois, c'est un peu comme le groupe de travail « déchets », on avait déjà fait un appel à candidatures pour ces deux groupes de travail qui doivent être pluralistes, que ce soit « eau potable » ou « milieu marin ». On avait bien noté la dernière fois pour le groupe de travail « eau potable » le désir qu'il y ait des consommateurs tout de suite dans le groupe de travail, on s'emploie à trouver des gens du côté consommateurs qui viennent.

Ce sont aussi des groupes de travail en constitution. Si vous avez des organismes ou des personnes que vous souhaiteriez voir participer, les compositions sont ouvertes et très larges, donc n'hésitez pas. On a peu de retours sur la composition de ces groupes-là depuis le dernier Codirpa – je pense que nous sommes tous très chargés – mais par rapport aux acteurs qu'on avait déjà signalés, à part les consommateurs pour l'eau potable, on n'a pas eu de nouvelles propositions.

Jean-Luc GODET

Merci, Nathalie. Quand tu parles d'« eau potable », c'est bien ressources en eau douce dont la production d'eau potable mais vu sous l'angle aussi gestion au niveau des bassins versants, bassins géographiques, etc. On ne l'avait pas bien exploré. Sur l'eau potable, on a déjà écrit des choses – peut-être qu'il faut encore revenir dessus – mais ce deuxième groupe était vraiment axé « eau douce », dont les eaux superficielles utilisées pour la production d'eau potable, mais pas uniquement puisqu'il peut aussi y avoir à terme des contaminations d'eau souterraine. C'était une petite précision pour que tout le monde comprenne bien ce qu'on met derrière « eau potable ».

Pierre- Franck CHEVET

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires sur ce point ?

On passe au point suivant : avancement de la déclinaison du plan national de réponse à un accident nucléaire.

III. Avancement de la déclinaison du plan national de réponse à un accident nucléaire

1. Point sur l'avancement de la déclinaison

Bertrand DOMENEGHETTI

Le planning n'a pas été mis à jour. Nous avons fait une présentation à la dernière réunion ; on la refera à la prochaine si vous le souhaitez. On a un bilan en fin d'année sur l'ensemble des territoires. Ce qui a été convenu, c'est de faire ce qui a été présenté sur une réunion de retour d'expérience semestriel, dont certains

d'entre vous ont pu bénéficier, le retour d'expérience de ce qui s'est passé au Japon dans l'urgence, et pas dans le post-accidentel puisqu'on a monté une mission pour voir là-bas ce qui s'est passé en 2014.

Avant de démarrer, j'en profite pour vous signaler qu'aujourd'hui, on démarre l'Euro. Cette nuit, la CICL de manière prévisionnelle est activée aujourd'hui. Deux informations qui peuvent vous intéresser en termes de gestion de crise, qui ne sont pas directement connectées au nucléaire :

- la première est la mise en service de l'application SAIP, qui est en capacité de donner l'alerte de manière instantanée et que vous pouvez télécharger,
- la seconde est, en termes de gestion de crise, la généralisation des prises en charge des populations qui s'appelle Sinus, qui a été généralisé dans le cadre de l'Euro aux services de police, aux forces de l'ordre, aux services de secours ainsi qu'aux services d'urgence.

Ce sont les deux faits marquants. Le retour d'expérience permettra de regarder comment ces sujets seront ou non intégrés dans le dispositif nucléaire.

Pour le retour d'expérience du Japon, vous vous en souvenez : un séisme exceptionnel suivi qu'un tsunami exceptionnel, 20 000 morts, la catastrophe la plus onéreuse de l'histoire de l'humanité sur un plan catastrophe naturel, devant l'ouragan Katrina aux Etats-Unis et le tremblement de Kobe.

Quatre ans après, l'ensemble de la nation s'était mis au travail et avait reconstruit tout ce qui avait été détruit en lien avec le tsunami et le séisme, ce qui tend à démonter un des grands fondamentaux de gestion de crise : des catastrophes naturelles ressoudent et renforcent les sociétés.

A contrario, sur l'impact nucléaire, c'est un peu le contraire. On sait qu'il n'y aura pas d'effets déterministes. Il y a un certain nombre de publications qui permettent de penser que les radiations n'auront pas forcément autant d'impact que sur Tchernobyl ou d'autres événements, même s'il faut être très prudent sur ce type de propos.

Par contre, le Japon a été profondément marqué par cet événement, avec, je le rappelle, des territoires qui sont condamnés encore pour un certain temps (on en dira deux mots), une société qui est divisée, sans doute plus de 60 morts dans le cadre de l'évacuation, plus de 1 500 dans l'éloignement durable, la filière nucléaire qui a été arrêtée, des populations qui sont considérées comme ayant fui, d'autres qui ont voulu rester, des populations qui souhaitent le retour nucléaire, d'autres qui sont devenues des opposants, des gens qui ont été déplacés, qui n'ont pas été acceptés et qui ont été considérés comme des pestiférés – des gens contaminés qui sont partis du Japon : on a un véritable clivage qui a marqué et marque, qui est considéré aujourd'hui, comme depuis les événements de 39-45, la pire catastrophe connue au Japon. Il faut mesurer le parallèle et mettre un peu en opposition l'impact de ces deux événements.

On a suivi un peu en direct quand tout cela est parti, d'abord parce qu'on y a envoyé un détachement et aussi parce qu'on a regardé – c'est un des slides du 17 mars qui nous permettait de suivre ce qui se passait – et on a essayé de mesurer l'impact population. La couleur sur la carte que vous avez à gauche – plus la couleur est foncée, plus il y a de populations. Sur l'histogramme que vous avez en haut à droite, on voit par pavés de 10 km la densité de population.

On voit en fait que l'impact, dans l'urgence, autour de 30/40 km, concernait peu de monde et, d'une manière générale, il y avait peu de monde autour de la centrale de Fukushima. Vous voyez les quatre centrales qui ont été concernées par le tsunami : Onagawa, Fukushima Daiishi, Fukushima Daini, et celle en bas de Tokai. Ces populations sur Tokai sont infiniment plus importantes, il y a pratiquement 1 x 50. On aurait eu des conséquences, en termes de populations, beaucoup plus importantes sur d'autres sites.

La mission qu'on a construite s'est articulée au niveau national. On a rencontré et développé des liens, notamment à Tokyo, avec la Direction générale de la gestion de la crise nucléaire, avec laquelle on a conventionné, et on avait la secrétaire d'Etat qui était chez nous il y a quelques jours, avec laquelle on continue de travailler à la collecte d'informations.

Au-delà de tous ces services nationaux qu'on a rencontrés, on a véritablement concentré la mission sur les populations, la protection des populations, l'enjeu évacuation et ce qui s'est passé autour de Fukushima. On a rencontré la préfecture, un certain nombre de services, des hôpitaux sur place, et surtout 4 communes, qui sont les quatre communes que vous voyez en bleu : au nord, Minamisoma et Kawamata ; au sud, Iwaki et surtout la commune de Futaba, qui n'avait pas été rencontrée par des services externes au Japon. Nous nous sommes battus, notamment avec le poste diplomatique, pour obtenir ce rendez-vous. Cela a été assez compliqué. On a rencontré la mairie, l'ensemble des gens qui gèrent la population de Futaba, donc une mairie qui, aujourd'hui, est centralisée sur Iwaki au sud.

Avant d'aller dans les constats forts sur les protections des populations, abordons deux ou trois points qui, notamment, interdisent les parallèles trop rapides entre ce qui s'est passé au Japon et ce qui pourrait se passer chez nous.

Tout d'abord, le fait que les préfectures ne sont pas des structures déconcentrées de l'Etat mais sont des collectivités territoriales. C'est un point qui est important, qu'on ne peut pas méconnaître et qui a eu sans doute un impact, notamment dans le démarrage de la crise.

Deuxièmement, les communes japonaises, on peut le dire, sont des communes puissantes. Il y a peu de communes au Japon. Il y en a 30 000 en France, vous le savez. Il y en avait 3 000 au Japon il y a quinze ans. Il y a dix ans, il y en avait 1 800 et la cible, c'est de passer sous les 1 000 communes. On est sur des communes puissantes qui ressemblent sans doute plus à nos départements qu'à nos mairies, surtout en zone rurale où sont implantées les centrales.

Enfin, le Japon est doté d'une véritable culture de sécurité civile, notamment en raison du risque de séisme qui frappe de manière régulière, beaucoup moins en matière de risque de tsunami – on l'a découvert sur place. Je vais vous citer deux ou trois anecdotes dans le cadre de cette présentation. Il y a une qui est douloureuse : sur la commune de Minamisoma au nord de Fukushima, l'évacuation et les points de regroupement des populations dans le cadre d'un séisme étaient, pour certains, sur le littoral. C'est d'ailleurs assez frappant quand un responsable communal explique cette situation quelques minutes avant l'arrivée du tsunami, il y avait plus de deux cents personnes sur un point de regroupement qui était au sud du tsunami ; ils ont pris une vague de dix-sept mètres sur la tête. Sur le risque nucléaire, la culture de sécurité civile était sans doute aussi plus faible. Mais sur le séisme, ils sont en avance sur nous, sans doute plutôt en retard sur les sujets iode mais en avance sur les problèmes d'alerte et de gestion générale de la crise).

Ce n'est peut-être pas très visible mais je vais le faire rapidement. Il faut bien comprendre que cela a quand même été, en termes de gestion de crise, extrêmement chaotique. Sur le volet décision des populations, il y a eu quatre structures différentes qui ont pris des décisions :

- le gouvernement central qui en a pris quatre dans le cadre de la phase d'urgence,
- la préfecture, collectivité territoriale,
- les mairies,
- les citoyens.

Quand on analyse ce qui s'est passé sur place et qu'on regarde comment tout cela s'est articulé, on se rend compte qu'à chaque moment, chacun a pris des décisions et qu'elles n'ont pas toutes été dans le même sens.

La première décision qui a été prise l'a été par la collectivité territoriale préfecture de Fukushima qui n'était pas censée décider. C'est une décision d'évacuation sur un rayon de 2 km. Elle a été suivie moins de deux heures après par une décision de l'Etat d'évacuer sur un rayon de 3 km. Inutile de vous dire que cela commençait mal : quand vous avez deux décisions pratiquement identiques qui sont prises à quelques heures d'intervalle par deux structures différentes, ce n'est pas de nature à donner confiance.

Vous savez qu'en termes de gestion de crise plus qu'ailleurs, on n'a qu'une fois l'occasion de donner une première bonne impression. Quand on rate cette première impression, que ce soit sur une prise de parole ou sur une décision, on la porte sur l'ensemble de la crise. C'est le premier point qu'il faut intégrer. C'est une décision qui a été prise le 11 – on était le 12 en France, mais au Japon le 11 en fin de journée.

Le 12 au matin, il y a eu la décision d'évacuer sur le rayon de 10 km qui a été prise par le Japon, par le gouvernement national. Cette décision a sans doute été génératrice de problèmes. A ce moment-là, on avait un débat sur le rayon que vous voyez là – celui-là, excusez-moi : ça, c'est le rayon de 20 km. Le périmètre

10 km est deux fois plus petit. Tout au sud, dans le cadre du périmètre 20 km, vous voyez la commune de Naraha. Cette commune de Naraha, qui est à l'extérieur du périmètre 10 km, a décidé l'évacuation alors qu'elle était à l'extérieur du périmètre d'évacuation à ce moment-là. Quelques heures après, en fin de journée, le gouvernement japonais a décidé l'évacuation dans le rayon de 20 km. Est-ce que ce sont des décisions proactives ou réactives ? Est-ce qu'elles sont subies ? Je ne me prononcerai pas. Tout ce que je vais vous dire après est factuel ; ce n'est pas discutable. Sur ce que je vous dis là, il n'y a pas d'interprétation mais on peut constater quand même qu'il y a eu une chronologie dans le processus décisionnel qui interpelle.

Après cette décision d'évacuation à 20 km, il s'est passé environ deux jours et le 14 – je crois que c'est le 14 en fin de journée – la commune de Katsurao, qui est à l'extérieur du périmètre de 20 km a décidé – je n'ai pas d'explication – d'évacuer. Elle était à l'extérieur du périmètre d'évacuation, on a décidé le 12 l'évacuation à 20 km et, le 14 au soir, la commune de Katsurao a décidé l'évacuation. On ne sait pas si c'est sous la pression des populations – certains le pensent, mais... – que l'ordre a été formalisé.

Le lendemain matin, le gouvernement japonais a décidé la mise à l'abri des populations sur le rayon 20/30 km. Là aussi, est-ce que c'était proactif ou réactif ? Je ne sais pas, mais on voit bien qu'il y a un emballement du processus décisionnel sur l'ensemble de ce dispositif. Cette décision a été la dernière prise par le gouvernement dans le cadre de l'urgence, sur les premiers jours.

Elle a été très mal comprise – on le verra tout à l'heure. Globalement, sur les quatre communes qu'on a rencontrées, cette décision de mise à l'abri n'a pas été comprise et a fait l'objet de désobéissance sur la commune de Minamisoma où les populations ont commencé à évacuer à partir du moment où cet ordre est arrivé. Il y a eu une évacuation qui a été organisée par la mairie de Minamisoma, au-delà du périmètre de 20 km alors que l'ordre de mise à l'abri avait été donné. Cette évacuation s'est organisée en trois vagues et près de 7 000 personnes ont été évacuées à ce moment-là.

Globalement, voilà ce qu'on a pu récupérer de l'histoire dans la partie « urgence ». Derrière ont été prises des décisions post-accidentelles près d'un mois après. Les Japonais ont fait des choses mieux que nous, je vais être très clair, mais il y a des choses sur lesquelles nous sommes mieux armés, me semble-t-il, qu'ils ne l'étaient au moment de l'accident. La différence entre l'urgence et le post-accidentel n'était pas maîtrisée clairement et n'a pas été expliquée de manière pédagogique par les acteurs de la gestion de crise, notamment l'évacuation au-delà du périmètre 30 km.

Ce type d'évacuation a été compris comme une insuffisance de la gestion de la phase d'urgence. Les Japonais ont clairement considéré qu'ils avaient été inutilement irradiés pendant un mois alors que l'évacuation d'urgence visait à protéger du panache et que l'évacuation post-accidentelle visait à protéger des dépôts – c'est un sujet différent. Nous avons décidé de l'appeler l'éloignement et nous avons bien fait. En termes de pédagogie, il faut être très vigilant à ce qu'il n'y ait pas de mélange sur ces points. C'est une des difficultés qu'a connues le Japon.

Vous avez tous lu un certain nombre de rapports et vous avez regardé ces sujets, la crise, vous le savez, a été difficile à gérer, a été chaotique. Il y a notamment beaucoup d'écart entre en tout cas ce qu'on peut dire aujourd'hui et ce qui a été démontré par le Japon :

- environ 50 % des populations ont reçu les ordres d'évacuation par les voies qui étaient prévues à cet effet, notamment par les mairies,
- une vingtaine de pourcents les auraient reçus par des médias – pas des médias conventionnés, mais des médias classiques qui donnaient l'information,
- 10 % de la population l'aurait appris par des voisins ou par des proches téléphoniquement – et le Japon n'est pas en retard en termes d'alerte et d'information, c'est plutôt un de ses points forts.

D'une manière générale, ce qu'on peut dire, c'est que les décisions de protection des populations et leur transmission n'ont pas été réalisées telles qu'elles avaient été prévues. Cela ne s'est pas passé comme à la manœuvre, il faut le savoir. C'est la théorie de la complexité. La gestion de crise n'est pas simple. On dit que la planification, c'est 5 ou 10 % de la gestion de crise et que la capacité de s'adapter sera complètement déterminante – ça a été le cas.

Au niveau local, les maires ont joué un rôle déterminant effectivement, en adaptant les réponses à ce que vivaient les populations et à ce qu'elles avaient tendance à décider naturellement.

Il y a 10 enseignements qui touchent directement la protection des populations.

Mise à l'abri

● Le premier, je vous l'ai dit tout à l'heure, est l'ordre de mise à l'abri dans le rayon 20/30 km qui n'a pas été accepté par les populations, en tout cas celles qu'on a rencontrées via les élus locaux :

- Ordre d'évacuation sur Minamisoma.
- Sur Kawamata, ça a été très difficile puisqu'ils avaient récupéré des populations qui étaient hébergées, regroupées dans le périmètre 20/30 km, donc elles ont dû être réévacuées.
- Sur Futaba, ça a été très compliqué puisque la plupart des populations avaient été évacuées et regroupées dans le périmètre 20/30 km, donc elles ont dû être à nouveau évacuées.
- Sur la commune d'Iwaki qui est plus au sud, qui n'a pas été concernée par cette mesure, les élus nous ont dit qu'ils ont eu beaucoup de mal à l'expliquer aux populations. Les populations sont venues les rencontrer et leur ont demandé pourquoi on met à l'abri et pourquoi on n'évacue pas.

C'est un enseignement qui est important. Face à un accident nucléaire majeur et à ce type de situation, le réflexe reptilien de partir semble être le plus naturel et la mise à l'abri « mesdames et messieurs, on attend un panache radioactif, restez chez vous » est quelque chose qui semble compliqué. Mais cela ne veut pas dire que ce n'est pas adaptable dans d'autres situations : lorsque l'évacuation est dangereuse, lorsque l'évacuation est impossible, ou dans le cas d'un accident à cinétique rapide et d'une phase réflexe. Ce n'est pas une remise en cause totale de la mise à l'abri. Dans le contexte de Fukushima, par contre, ça a été particulièrement compliqué et pas forcément simple à adapter.

Ce premier enseignement porte sur la mise à l'abri. Les neufs autres vont porter sur l'évacuation. Et si l'évacuation est inéluctable, on va voir aussi qu'elle est difficile, dangereuse et compliquée.

● Avant de passer sur l'évacuation, je vais dire deux mots sur l'iode. Dans le cadre de cette mission, on a fait trente ou quarante interviews. J'ai deux constats à faire sur l'iode.

Le premier est qu'il n'a jamais été évoqué naturellement par les populations, par les gens qu'on a rencontrés, que ce soit les techniciens, que ce soit le gouvernement, que ce soit les élus. Je ne veux pas dire que ce n'est pas un sujet pour eux mais ils n'ont pas évoqué l'iode naturellement. Sans doute parce qu'ils sont en retard sur nous.

Le deuxième point : les gens avec qui on avait discuté aujourd'hui, lorsque nous avons, nous, posé volontairement des questions sur l'iode, le sentiment qu'on a eu, c'est que, clairement, l'administration d'un médicament n'était pas la réponse à la crise qui était vécue par la population. C'est-à-dire que, clairement, personne n'a remis en cause l'efficacité sanitaire du médicament. Par contre, on n'allait pas leur donner un cachet à ces gens-là, il y avait autre chose à faire. C'est quelque chose qui nous a marqué. Ce n'était pas vraiment un sujet, ce n'était pas vraiment la réponse pour nous ; il faut le garder en tête.

Evacuation

Sur l'évacuation, on a un certain nombre de constats.

● Le premier est que l'évacuation a tué a minima 60 personnes issues du milieu hospitalier. 40 sont décédées dans le mois qui a suivi à l'hôpital de Futaba, qui est situé sur la commune d'Okuma. On a cru longtemps que c'étaient des gens qui avaient été évacués dans des bêtillères de la gendarmerie ou de la police locale. Ce n'est pas le cas. C'étaient des gens qui étaient restés sans soins dans des bus comme ceux-ci pendant près de vingt-quatre heures parce qu'effectivement, l'évacuation avait été insuffisamment préparée et que ce n'était pas simple de gérer. Pour certains, ils sont allés d'hôpital en hôpital.

Il y a un vrai sujet. Le directeur général de la Croix Rouge japonaise qu'on a rencontré sur Tokyo nous a dit qu'il y avait effectivement un vrai sujet sur l'évacuation des hôpitaux. C'est le premier constat.

● Le deuxième qui est aussi embêtant, c'est que l'évacuation prolongée et l'éloignement durable ont fait des dégâts considérables. Il faut être plus prudent sur ces chiffres-là. Lors de la mission, il semble qu'il y ait plus de 1 000 décès qui auraient été liés à cette évacuation. Aujourd'hui, on parle plutôt de 1 500 dans les éléments qui nous remontent. Par contre, il ne faut pas les attribuer de manière brutale – c'est délicat. Pour certains, ce serait du stress post-traumatique. Pour beaucoup, ce serait lié à des conditions d'hébergement précaires, notamment pour les personnes de plus de 65 ans. Pour certains, cela pourrait aussi être les conséquences de blessures liées au séisme ou au tsunami mais, d'une manière générale, beaucoup de décès sont liés à

l'éloignement durable, pour éviter la prise de quelques millisieverts quelquefois puisqu'aujourd'hui, on sait que ce n'est pas forcément stratégique – il faut au moins insister sur ce point.

On peut effectivement s'interroger sur la nécessité d'évacuer des personnes de 65/80 ans pour éviter qu'elles augmentent de 0,01 % la probabilité de générer un cancer dans les trente ans. C'est quand même un vrai sujet. On ne peut pas avoir forcément le même raisonnement avec des nourrissons ; c'est pour cela que la gestion de crise nucléaire n'est pas simple.

Véritablement, l'éloignement durable tel qu'il a été fait est quelque chose qui interpelle. Il faudrait être extrêmement vigilant dans le cadre de la déclinaison des dispositifs européens qui peuvent être directives. Il faudra, je crois, garder des marges et faire attention à toutes les analyses en « tuyau d'orgue » où on voit le sujet radioprotection de manière monolithique mais il faut aussi tenir compte des dommages collatéraux qu'il peut y avoir donc, pour protéger de la radioprotection, il peut y avoir des sujets effectivement sur d'autres domaines qui peuvent être plus graves.

- L'enseignement 4 est le problème des évacuations excessives. Il y en a qui sont inévitables. Sur Futaba, il y a eu une évacuation qui était liée au séisme, qui a été suivie par une évacuation liée au nucléaire dans le périmètre 10/20 km, puis une deuxième évacuation liée au nucléaire au-delà du périmètre 10/20 km puisqu'on avait mis à l'abri les populations, puis, derrière, des sujets qui sont cette fois liés à des évacuations parce qu'il manquait du chauffage l'hiver ou qu'il manquait de la « clim » l'été. Il semblerait que, sur certaines populations, il y a eu six à sept évacuations successives. L'enseignement pour nous, c'est qu'effectivement, si on a affaire à un accident nucléaire majeur et qu'on évacue par exemple le périmètre 5 km, ce n'est certainement pas à 6 km qu'on ira repositionner les populations : si on prend cette décision, on ira loin et ce sera effectivement dans les doctrines à venir quelque chose qui sera sans doute gravé dans le marbre.

L'accueil des populations était insuffisamment planifié et préparé, notamment sur des problèmes très pratiques. La maire de Kawamata nous a simplement dit : « *J'ai eu trois problèmes, j'ai reçu environ 7 000 personnes par jour pendant plusieurs jours. Le premier problème qu'on avait est qu'il fallait les faire manger* ».

- 7 000 personnes : cela veut dire 21 000 bols de riz par jour (un le matin, un le midi, un le soir). Il a fallu s'organiser pour trouver de quoi faire à manger à ces gens-là. C'est extrêmement concret.

- Le deuxième sujet qu'il a eu est le problème des sanitaires. Il fallait que ces gens-là se douchent. Ils ont eu les douches trois jours après l'événement. C'est l'armée japonaise qui leur a apporté des toilettes portables. Sur le sujet de douche, c'est très concret : les Japonais ont une culture un peu différente de nous et ils ont des douches communales. Sur son secteur Kawamata, deux fois par semaine, il organisait des navettes de bus pour que les familles aillent se doucher toutes ensemble, ce qui ne posait pas de problème sur le plan de la culture japonaise mais cela a été un vrai sujet pour lui.

- Le troisième sujet qu'il avait est la température. A Fukushima en mars, plutôt au nord du Japon, il fait entre 0 et 5°. Il fallait que tous ces gens, quand ils dorment la nuit, aient suffisamment chaud. Il y avait clairement un problème de couvertures ou de chauffage. Les évacués durables pensaient rentrer chez eux. Sur Futaba, quand ils ont été évacués après le tsunami, ils pensaient que c'était pour des problèmes électriques. Ils pensaient qu'il y avait une coupure de réseau. Ils ne savaient pas que c'était pour un problème nucléaire et ils n'étaient pas prêts. Ils pensaient revenir dans les deux ou trois jours ; ils ne sont pas rentrés chez eux et ces gens-là ne sont pas près d'y rentrer sur Futaba. C'était il y a cinq ans.

Là, on passe dans le post-accidentel avec des conclusions qui confortent plutôt les travaux qu'on a conduits ensemble ces années.

- Le premier problème est qu'il y a eu un mélange important entre le périmètre d'évacuation que je vais vous montrer et le périmètre d'éloignement durable. Les Japonais, à mon avis, ont un vrai problème : ils appellent ces deux actions « évacuations ». Nous, nous avons créé le terme d'éloignement. Il est vraiment important parce que ce n'est pas la même chose. C'est un autre sujet ; les Japonais ne l'ont pas compris. Ils ont été évacués sur le périmètre que je vais montrer puis, pour ceux qui ne l'ont pas été, éloignés sur un périmètre plus important – l'évacuation a été jusque-là et, un mois après, on a procédé à cette deuxième évacuation.

Je n'entre pas dans le détail mais sur le principe – globalement, c'est ça. Elle n'a pas été comprise. Plusieurs élus et représentants nous ont dit que les populations ont considéré avoir été irradiées inutilement pendant un mois. Ce n'est pas forcément un problème de gestion de crise. Nous comprenons bien, nous, que le sujet dépôt n'est pas du tout le sujet panache. Aujourd'hui, je vous garantis que les élus et les services qui sont sur place ne l'ont pas compris. Ceux qu'on a rencontrés n'ont pas compris cette différence. Je pense qu'il y a sans doute de quoi capitaliser sur nos travaux.

- Un autre enseignement concerne cette fois la levée de la mise à l'abri – je vais vous montrer. Cela a été pris toujours un mois après les événements. Sur ce périmètre bleu, les populations ont été mises à l'abri. Un mois après les événements, elles étaient théoriquement toujours à l'abri. A Minamisoma, elles sont parties mais, pour certaines, elles sont restées à l'abri. Mais « rester à l'abri » n'est pas du tout ce qu'on imagine : ce sont des gens qui étaient chez eux mais qui allaient faire les courses au supermarché, avec des supermarchés qui étaient ouverts. Ce n'est pas du tout la mise à l'abri tel qu'on l'imaginait. Après un mois, les supermarchés et les magasins qui existaient n'étaient plus alimentés parce qu'on ne pouvait plus rentrer dans le périmètre. Là, le problème est devenu crucial. La mise à l'abri n'était plus tenable parce qu'il n'y avait plus de quoi manger et ce serait la même chose avec notre mise à l'abri.

- Le gouvernement japonais a proposé aux populations de choisir entre le maintien de la mise à l'abri ou l'évacuation. Je pense que nous n'aurions pas fait cette erreur même si on en aurait sans doute fait d'autres – en tout cas, en termes de retour d'expérience, il faudra en tenir compte : cela a été considéré comme un renoncement des pouvoirs publics à leur mission régaliennne. Les populations concernées ont considéré qu'on leur avait demandé d'évaluer le risque auquel elles étaient soumises et de prendre une décision en fonction de cette évaluation. C'est aussi un enseignement : il faudra sans doute beaucoup associer dans le cadre du post-accidentel les populations et la société civile sans donner l'impression de renoncer à nos responsabilités en termes de pouvoirs publics. C'est un équilibre qui n'est pas facile à trouver mais qu'il faudra rechercher ensemble et je pense que le Codirpa est un bon endroit pour échanger sur ce point.

- En termes de contrôle radiologique des populations, on a deux logiques. Vous savez qu'il y a quelque chose qui est relativement bien rodé avec des contrôles de contamination externe des populations qui existent dans le cadre des accidents de terrorisme NRBC et qui est bien adapté à des volumes de populations de quelques dizaines à quelques centaines. Malheureusement, sur des évacuations qui concernent 50 à 150 000 personnes, ces dispositifs ne sont pas simples à mettre en œuvre. Ils ne l'ont pas été au Japon ; on ne serait pas capable de le mettre en place de cette manière non plus. Il faut donc inventer un dispositif différent et compatible, bien sûr, avec tout le savoir-faire et les sujets de traçabilité, de contamination, d'anthropogammamétrie, donc de contrôle de contamination interne que les experts du nucléaire savent faire. Il y a un GT qui est le GT7 sur lequel on travaille avec l'ASN – c'est l'ASN qui le préside – et on essaie de chercher des solutions sur ces points-là.

- Le dixième enseignement concerne tout ce qui touche à la décontamination. On est dans le post-accidentel. Quand je suis passé, il y avait quatre cents fonctionnaires, dont un tiers provenait des ministères et deux tiers étaient des acteurs qui avaient été recrutés localement, et qui faisaient travailler 18 000 prestataires. Ces 18 000 prestataires travaillent sur les chantiers de décontamination. Je parle de ceux qui travaillent au profit de l'Etat, donc dans la première zone, et pas ceux qui travaillent au profit des communes à l'extérieur.

Ces 18 000 prestataires qui travaillent en temps réel sont sur deux grands types de chantier. Soit ils travaillent sur la décontamination des maisons – pour la maison que vous voyez en haut, c'est un chantier de 21 jours et 7 personnes. Soit ils travaillent sur des terrains comme celui que vous voyez en bas : ils décaissent sur 50 à 60 cm et récupèrent ce qui a été décaissé en générant les déchets dont on parlait tout à l'heure.

Ces chantiers sont exceptionnels. Je pense qu'on a énormément à apprendre de ce qui se fait au Japon – je résume, bien sûr, tout ce qui se fait là-bas. L'objectif est de conduire à la réouverture de territoires pour que les populations puissent y retourner. C'est une véritable politique de reconquête des territoires qui marque la différence avec Tchernobyl où tout ça n'a pas été engagé.

Cette reconquête des territoires se mesure à l'efficacité technique de la décontamination mais aussi, comme cela a été évoqué tout à l'heure, à la capacité des populations à y retourner. Les deux premières communes qui ont été ouvertes à la population – c'était en 2014 – étaient ces deux petits bouts de communes sur Tamura et Kawauchi que vous voyez en bleu qui concernaient quelques centaines de personnes et, malheureusement, cela n'a pas très bien marché. Cela marche un peu mieux maintenant, semble-t-il, mais on est sur des taux de retour qui ne sont pas importants. Les seules personnes qui sont retournées plus rapidement étaient des personnes âgées, donc il y avait la nostalgie de leur environnement. Mais, bien sûr, les jeunes qui ont fait une nouvelle vie ailleurs, qui ont rescolarisé leurs gamins ne sont pas revenus trois/quatre ans après.

L'an dernier, on a ouvert la commune de Naraha. Elle a été rouverte il y a six mois ou un an, je ne sais pas – Philippe, c'est... ? Voilà, septembre ou octobre. Là, il y a un enjeu plus important parce qu'il y a 7 000 personnes. Aujourd'hui, les taux de retour sont assez faibles – je crois 10 % ou 15 %. Il y a un enjeu important parce que ça va être un baromètre : est-ce que ça marche ou est-ce que ça ne marche pas ? Lundi et mercredi

de la semaine prochaine seront rouverts les restes de la commune de Kawauchi et de la commune de Katsurao. Ils seront rouverts au retour à la population la semaine prochaine. Cela fera 1000 à 1500 personnes. Ce ne sera peut-être pas significatif. Par contre, on envisage pour juillet le retour des populations sur la commune de Minamisoma ; là, il s'agit de 12 000 personnes. Sur ces éléments-là, on aura effectivement des retours pour savoir si la politique de reconquête des territoires est efficace ou non.

Voilà ce que je voulais vous dire. Je vous remercie de votre attention. On n'était pas forcément dans le post-accidentel mais j'espère que ça vous a intéressés.

Jean-Luc LACHAUME

Merci. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires ?

Pascal CROUAIL

Juste un tout petit commentaire sur le retour. Nous travaillons avec l'IRSN sur la question du retour des populations justement. A Naraha, en fait, depuis le mois de septembre, il y a 6 % de la population qui est revenue. Cela vous donne 7 000 personnes évacuées et 450 personnes qui sont revenues. C'est très peu en six mois. Une information : l'année prochaine, nous organisons un séminaire à Kawauchi sur la question du retour des populations. Il sera ouvert aux experts étrangers et donc français. Si vous êtes intéressés, vous serez les bienvenus. Ce sera au mois d'octobre.

Isabelle MEHL

En 2016 ?

Pascal CROUAIL

Oui.

Jean-Claude DELALONDE

Deux sujets dans mon intervention. Le premier est par rapport à ce que vous avez dit tout à l'heure sur le comportement par rapport à l'iode. Est-ce qu'on peut comparer leur système au nôtre ? A savoir que, pour nous, dans un rayon de 10 km pour l'instant, il y a une distribution à domicile. Là-bas, est-ce que les Japonais avaient à disposition chez eux les comprimés d'iode ou est-ce qu'il y a une difficulté parce que, dans cet état post-accidentel, on demandait de distribuer ce jour-là ?

Bertrand DOMENEGHETTI

Non. Sur l'iode, je l'ai dit. Ils sont en retard sur nous. On fait un certain nombre de choses. Jusqu'à présent, ils n'avaient effectivement pas considéré l'iode avec autant d'acuité que nous. Néanmoins, certaines communes l'avaient. D'ailleurs, on a peu parlé d'iode mais quand on en a parlé. Une des difficultés était que, sur certains centres de regroupement, il y avait des acteurs de certaines communes qui étaient dotés en iode et d'autres communes qui ne l'avaient pas. Quand ils se croisaient, effectivement, cela suscitait un certain nombre d'interrogations.

Globalement, je n'ai pas regardé particulièrement ce sujet iode mais les deux seuls constats que j'ai faits sont ceux que je vous ai donnés : effectivement, spontanément, personne ne m'a parlé de l'iode et dans le chaos (vous vous rappelez, sur nos réseaux sociaux et nos télévisions, on ne parlait que de ça), non seulement ils avaient l'impact international mais aussi le national et le local dont c'était le seul sujet. On peut imaginer qu'effectivement, ils étaient tous attentifs à ce qui se passait, avec leurs valises, prêts à partir. Je ne suis pas certain qu'ils seraient restés avec un comprimé d'iode. Il ne faut pas en tirer plus de conclusions que ça. Ce sont juste deux constats que j'ai faits sur le sujet iode qui fasse qu'un accident nucléaire majeur fait que, avec ou sans iode, le sujet de l'évacuation ne peut pas être élué.

Jean-Claude DELALONDE

Oui, parce que, si j'ai bien compris ou vous n'avez pas la réponse à ma question, il n'y avait pas de comprimés à domicile. Il y avait des lieux de stockage dans certaines communes ou à des endroits comme nous, en dehors du rayon de 10 km, gérés par les préfets mais pas à domicile ?

Bertrand DOMENEGHETTI

Ni l'un ni l'autre. Par endroits, c'était géré à l'échelon communal et, ensuite, les délais de mise en œuvre d'une distribution sur des grandes distances sont bien adaptés. Sur le sujet de la pré-distribution, même si ce n'est pas un des constats du Japon, on a effectivement une interrogation : est-ce qu'au moment de la crise, on aura l'iode dans la poche ? Il y a des avantages et des limites aux deux techniques – ce n'est pas le sujet de la réunion d'aujourd'hui ; on pourra en discuter, si vous le souhaitez, par ailleurs – mais il faut être très prudent sur toutes les conclusions qu'on peut faire sur l'iode. On a des retours sur d'autres pays où, effectivement, on ne va pas vers la pré-distribution. Il y a les avantages et inconvénients ; il faudra qu'on en discute.

Jean-Claude DELALONDE

Ma deuxième intervention est de vous dire que je suis ravi en tant que président de l'ANCCLI par rapport aux positions que nous défendons depuis déjà quelques années, aux sentiments que nous avons, notamment depuis 2011 (accident de Fukushima) que les enseignements que vous retirez de vos entretiens sur place et l'analyse sur place, c'est ce que nous pensons par recoupement aussi. Donc cela nous va très bien. Mais question est : vu la direction que vous représentez, qu'est-ce que vous allez en faire ?

Bertrand DOMENEGHETTI

C'est merveilleux parce que si on a les mêmes constats, on va forcément avoir les mêmes conclusions. Quand on les proposera, vous serez forcément d'accord. C'est merveilleux de converger.

Jean-Claude DELALONDE

Donc nous serons associés ?

Bertrand DOMENEGHETTI

Je ne peux pas vous répondre parce que je fais une intervention au niveau technique mais on peut imaginer effectivement qu'il y aura des échanges sur tous ces sujets.

Jean-Claude DELALONDE

Comme vous l'avez très bien dit, les élus locaux sont sur le terrain, même si, là-bas, les préfets sont différents de chez nous. Ils sont peut-être des collectivités à part entière alors que, chez nous, les préfets sont très loin et sont des dieux intouchables. Je pense que, si effectivement, en cas d'accident, on veut associer complètement, il y a cette notion de culture des risques que nous n'avons pas et on voit qu'eux qui l'ont, ont eu des difficultés. Si, effectivement, dans l'élaboration de ce plan de 2014 qui sera décliné un jour très prochain, la société civile dans son entier et dans ses différentes composantes, et au moins par rapport aux CLI et à l'ANCCLI, en est associés, nous serions ravis et je suis persuadé que nous partagerons complètement les conclusions auxquelles vous aboutissez par rapport aux enseignements.

Bertrand DOMENEGHETTI

Je suis ravi et je peux même vous rassurer sur l'association de la société civile puisqu'on passe l'essentiel de notre vie sur les territoires à regarder la mise en œuvre de ces moyens et on voit que, par endroits, ça marche très bien. Ce n'est pas le cas partout mais vous avez des CLI – je vous le dis – que j'ai vues en COD, que j'ai vues en PCO, qui s'inscrivent de manière extrêmement constructive dans le dispositif de gestion de crise, donc je suis optimiste. Ce qu'il faut, c'est généraliser ce partenariat constructif.

Gaël GAUDOUEN

Juste une observation auprès du président de l'ANCCLI : cela fait bien longtemps que les préfets ne se sentent pas et ne sont pas ressentis comme étant des dieux intouchables. Il serait dommageable et, je le dis en tant que représentant de préfecture, de les dissocier de la démarche générale engagée par vos soins, les élus, la population et les organismes ici représentés.

Jean-Claude DELALONDE

Vous avez très bien compris mon intervention d'être en fusion totale.

Gaël GAUDOUEN

Il y a une phase tout à fait normale de concertation, d'échanges, de préparation collaborative et, ensuite, il y a quelqu'un qui prend la décision et qui en devient le responsable et parfois le coupable.

Pierre-Franck CHEVET

Est-ce qu'il y a d'autres interventions ou commentaires ? En tout cas, merci pour cette présentation qui était très intéressante. Le point suivant est la refonte du guide Sage.

IV. Refonte du guide SAGE

1. Présentation du guide / Présentation des documents diffusés à Fukushima

Pascal CROUAIL

Merci. Juste un rappel : il y a eu un projet qui s'appelait Sage – je ne vous donne pas la définition de l'acronyme parce qu'il fait trois lignes – et l'idée était de développer des stratégies et un guide pour les populations en situation post-accidentelle.

C'était un projet qui était antérieur au Codirpa entre 2002 et 2005. On travaillait à l'époque sur le retour d'expérience de Tchernobyl et on a essayé de définir des stratégies de réhabilitation des conditions de vie dans les territoires contaminés.

L'idée était de tirer des leçons pour l'Europe de l'Ouest. Cinq équipes de recherche ont travaillé dans quatre pays : la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Biélorussie.

En Biélorussie, il y avait deux équipes : une équipe qui était pilotée par un institut de radiologie avec lequel on travaille encore et une équipe qui était pilotée par une association, BELRAD, dont vous avez peut-être entendu parler puisqu'elle a travaillé pendant une vingtaine d'années sur ces questions-là en Biélorussie.

L'idée était de constituer des panels de parties prenantes dans chacun de ces pays, donc des gens qui n'étaient pas nécessairement des institutionnels – il n'y avait pas beaucoup d'institutionnels d'ailleurs dans ces panels –, de les faire réfléchir à la question du post-accident et de proposer des guides.

Quant aux conclusions de 2005, je les résume en bas de ce transparent : un besoin de développer une culture de radioprotection pratique dans la société civile et de développer aussi des outils associés pour y contribuer. Un certain nombre de ces éléments conclusifs nous ont amenés aussi à promouvoir auprès de l'ASN l'idée de travailler sur le post-accident et un des résultats peut-être de Sage était qu'on s'est lancés dans le Codirpa. En tout cas, tous ceux qui avaient participé au projet Sage ont travaillé au Codirpa.

Pour le panel de parties prenantes françaises, le livrable qui a été proposé à la commission était un guide en anglais puisque c'était la demande de la commission, avec trois thématiques :

- la santé de la famille,
- la mesure de la radioactivité par la population dans les aliments et les lieux de vie,
- le rôle de cette mesure pour la mesure des expositions internes pour l'anthroporadiométrie.

En fait, les parties prenantes qui ont travaillé dans le panel français ont proposé de partir des questionnements des populations vivant sur les territoires contaminés. On leur avait fait le retour d'expérience sur ce qu'on avait vu en Biélorussie, dans le cadre du projet ETHOS.

L'approche pour constituer le guide était la suivante : on part des questions et on essaie de faire un guide qui réponde à ces questions. Les chapitres d'entrée du guide sont :

- « Où, quand, comment suis-je exposé ? »
- « Est-ce que mon environnement est contaminé ? »
- « Est-ce que les produits alimentaires que je consomme tous les jours le sont ? »
- « Suis-je moi-même contaminé ? »

- « Est-ce que je peux mesurer par moi-même l'exposition à la radioactivité ? »
- « Quels instruments sont disponibles ? »
- « Comment puis-je interpréter les mesures ? »
- « Comment améliorer la situation par moi-même dans ma maison, dans mon jardin, à l'école ? »
- « Qu'est-ce que je peux faire des déchets ? »
- « Qui peut me répondre si je ne peux pas répondre par moi-même ? »

C'étaient là les chapitres du guide. Je précise que notre idée n'était pas de répondre à la question « peut-on rester vivre ici ? » C'était ce que des gens nous ont reproché : que l'on crée un guide pour expliquer à la population qu'ils pouvaient rester vivre en zone contaminée. Ce n'était pas notre objectif, qui était plutôt justement d'offrir des pistes méthodologiques pour donner aux gens, aux citoyens qui vivaient en territoires contaminés de décider par eux-mêmes s'ils pouvaient rester ou pas.

On proposait dans ce guide des éléments de culture de radioprotection pratique, qui étaient tirés à l'époque essentiellement de l'expérience biélorusse. On présentait des outils de mesure qui permettent, par soi-même, d'évaluer la situation radiologique dans l'environnement. C'était dans les années 2000, donc il y avait un certain nombre d'outils qui n'étaient pas disponibles qui le sont maintenant – je vais en parler après.

On avait aussi dans ce guide des exemples, des études de cas, pour essayer d'expliquer à partir de mesures réelles ce qu'on pouvait déduire ou interpréter en termes de dose, en termes d'efficacité des contre-mesures, en termes de risques à partir de petits calculs.

A l'époque, dans ce guide, on proposait aussi des structures de dialogues qui permettraient en cas d'accident de promouvoir les échanges entre la population et les experts. On peut dire que ce qui était proposé dans ce guide était précurseur des CAI dans la doctrine du Codirpa.

Que retenir du projet Sage ?

C'était un projet assez innovant. C'est le premier projet qui ait impliqué les acteurs de la société civile sur la question de gestion de la situation post-accidentelle en France, puis aussi probablement en Allemagne.

Les acteurs du projet ont, pour la plupart, continué à contribuer aux travaux du Codirpa de 2005 à 2015 – il y en a certains qui sont autour de cette table : Anita, Jean-Claude. Je ne vois pas d'autres mais il y en a au moins deux.

Le guide Sage a été décliné en Biélorussie sous plusieurs formes. Il y a eu plusieurs guides qui ont été développés, notamment par les équipes biélorusses qui avaient travaillé avec nous. Il y a eu une dizaine ou une douzaine de brochures – je vous montrerais les couvertures mais cela n'a pas beaucoup d'intérêt. Les cibles étaient les mères de familles, le personnel médical, les forestiers... Il y avait une cible particulière pour chaque guide, qui donnait des conseils de comportement ou des conseils sur la mesure, sur l'interprétation des mesures.

Ces guides sont en russe – en biélorusse, plus exactement – et le guide Sage lui-même a été traduit dès l'été 2011 par l'université de Kyoto. Il a été distribué dans plusieurs communautés villageoises japonaises non évacuées parce que considérées comme vivant sur des territoires non contaminés par les autorités japonaises – on les a vus, c'est dans la zone des 20/30 km ou au-delà. Il n'a pas été utilisé par les populations qui avaient été évacuées, ni par celles qui sont revenues mais il y en a très peu.

Pourquoi une refonte du guide Sage ?

Il n'existe, comme je vous l'ai dit, qu'en anglais et en japonais. Il est décliné en plusieurs versions russes. Ceux qui ont participé au groupe de travail France ne sont pas très contents : cela fait des années qu'on travaille avec eux et ils n'ont pas le guide en français. Si on lit les recommandations du Codirpa, on voit qu'il serait peut-être nécessaire d'avoir un guide sur ce sujet en français puisqu'on préconise une sensibilisation et une préparation des parties prenantes à la gestion post-accidentelle, qu'on préconise de diffuser des conseils de bonne pratique en matière de réduction des expositions, qu'on préconise de disposer d'éléments d'information, en tout cas de guide qui permettrait d'informer la population et il faut développer la culture de

pratique de radioprotection dans la société : cela fait beaucoup d'éléments qui prônent pour essayer de refondre ce guide.

Puis il y a eu, depuis qu'on a fait le guide, l'accident de Fukushima, dont il y a beaucoup de leçons à tirer et d'enseignements sur la gestion post-accidentelle au Japon. Il faut qu'on exploite et qu'on prenne en compte les témoignages et les conseils des parties prenantes japonaises qu'on rencontre pour un peu améliorer ce qu'on a proposé dans les années 2000.

Par ailleurs, il y a tous les travaux récents qui sont aussi peut-être à intégrer. Il y a la démarche de sensibilisation des acteurs du territoire entre l'IRSN et l'ANCCLI. Il y a toute la démarche qui a constitué à utiliser l'outil Opal. Il y a des choses intéressantes à mettre dans le guide sur ce sujet.

Il y a le GT pluraliste qui a été présenté ce matin sur les professionnels de santé. Il y a tout un travail de recueil, pour l'instant, de questions et, pour bientôt, des réponses qui peuvent être posées aux professionnels de santé. Ce serait intéressant d'intégrer un certain nombre d'éléments sur ce sujet.

Il y a le projet Prepare qui était un projet européen traitant de la gestion des aliments, des biens non alimentaires et des éléments sur la communication également qu'on pourrait aussi exploiter.

Il y a aussi tout le travail sur le retour d'expérience sur les travaux au Japon, sur ce que peuvent faire ou ne pas faire les populations, en particulier dans la mise en œuvre de certaines contre-mesures comme la décontamination. Effectivement, ce sont les professionnels qui, aujourd'hui, font la décontamination au Japon mais, dans la phase d'urgence, les populations ont elles-mêmes travaillé sur la décontamination et il faudrait peut-être mettre des éléments de conseil ou de technique à disposition de la population pour qu'elle puisse savoir ce qu'elle peut faire par elle-même ou pas parce qu'il y a eu beaucoup de travaux un peu « exotiques » sur la décontamination des lieux de vie au Japon.

Par ailleurs, puisqu'on travaillait dans le guide Sage sur des éléments techniques, sur la métrologie, sur « qu'est-ce que vous pouvez faire par vous-même ? », il y a eu beaucoup de changements et, en tout cas au Japon, il y a eu beaucoup de choses qui ont été proposées, notamment pour la dosimétrie individuelle.

Quand on avait fait le premier guide Sage, il n'était pas question de proposer aux gens de porter des dosimètres. D'abord, ce n'était pas préconisé par la doctrine. En plus, l'IRSN avait dit que ce n'était pas possible parce que c'était trop cher. Aujourd'hui, au Japon, ils l'ont fait donc il y a des choses qu'on peut proposer. Il y a des éléments de retour d'expérience à intégrer. Un certain nombre de personnes qui ont été évacuées ou qui vivent dans les 20/30 km disposent de dosimètres individuels qui leur permettent de voir où et quand ils ont pris la dose, heure par heure, et ils peuvent le faire par eux-mêmes avec leur portables et leurs ordinateurs portables.

Par ailleurs, il y a des outils de mesure qui ont été développés spécifiquement au Japon, comme la mesure anthroporadiométrique pour les enfants et les bébés. Cela n'a absolument aucun intérêt en termes sanitaires, puisqu'en fait, ils ne mesurent aucun enfant au-dessus de 50 becquerels/kg, mais ce sont les mamans qui voulaient savoir si leurs enfants étaient contaminés ou pas. Il n'y avait pas d'outils qui existaient. Ils ont donc développé un anthroporadiomètre, le Babyscan, qui permet de mesurer les bébés et de rassurer les mamans.

Il y a aussi toute la partie radiométrie mobile qui s'est développée au Japon. Maintenant, au Japon, tout le monde a un radiomètre sur son mobile. Ce sont soit des radiomètres externes qui utilisent juste la batterie du téléphone et ils sont assez performants. En plus, ils sont souvent croisés avec des systèmes d'information de *crowdsourcing* qui permettent de faire des cartographies, donc tout le monde a accès à la mesure des autres en direct et cela leur permet quand même d'avoir une évaluation de la situation radiologique à peu près 24/24 heures.

Il y a plein de portails web, de blogs, qui ont été développés au Japon. Il y a plein d'initiatives. Des bonnes et des mauvaises. C'est difficile de faire le tri mais, là, par exemple, j'ai mis Monsieur Rugo Hayano, qui est le septième Twitter le plus suivi au Japon et qui est celui qui a développé le D-Shuttle et le Babyscan. Le rôle des médias sociaux dans la gestion de crise est à explorer, en tout cas dans le cadre du groupe de travail qu'on propose de monter.

Constitution du groupe de travail

Voilà le groupe de travail. Il a été constitué. On a eu notre première réunion hier. Je confirme que tous ces gens qui se sont portés volontaires étaient présents, à part trois mais ils sont excusés. Vous avez les organismes plutôt que les noms, puis vous avez leurs antécédents, les travaux auxquels ils ont participé auparavant. En dehors des institutionnels et du CEPN, il y a :

- La Ferme du Paysan, un agriculteur qui a travaillé sur Prepare avec nous,
- la CLI du Marcoule-Gard,
- les enseignants qui ont participé aux ateliers de la radioprotection,
- l'association UFC-Que choisir, qui a travaillé avec nous sur Prepare,
- l'association CLCV, avec Marie-Paule Hocquet qui a travaillé avec nous sur la première version de Sage et le Codirpa.
- l'association « Familles rurales », qui a travaillé avec nous sur Prepare et l'ANCCLI,
- la fromagerie Loiseau (c'est en fait un ancien du CEPN qui a travaillé sur Ethos avec sa femme qui, elle, n'arrête pas de travailler sur Ethos),
- la communauté d'agglomérations du pays de Montbéliard, qui a travaillé sur le Codirpa et Sage,
- l'Université de Franche-Comté, qui a travaillé sur Scopanung, qui était un projet financé, je crois, par le ministère de l'Intérieur, qui consistait à voir comment on pouvait interpréter les messages qui étaient échangés par les Twittos et générer de l'information aux personnes qui s'intéressaient aux questions du post-accident. Lui travaillerait plutôt pour nous inciter à travailler sur la création d'un outil numérique plutôt que d'un outil papier. C'est un peu pour cela qu'il est dans le groupe,
- l'association BEL-FERT, avec une de nos interprètes qui est après devenue la présidente de BEL-FERT qui est une association qui s'occupait des questions agricoles en Biélorussie dans la situation post-accidentelle, qui est maintenant en France,
- l'association EDA (Anita Villers pour ne pas la nommer).

Nous avons actuellement au CEPN une stagiaire qui vient de l'Université d'Hiroshima et qui nous a fait une compilation des documents qui avaient été créés à l'attention de la population après l'accident de Fukushima.

Le livrable attendu du groupe sera publié par l'IRSN. Sa forme reste à définir. Ça pourrait être un support numérique, ça pourrait être intégré au site qui est en cours de développement, ça pourrait être des fiches, ça pourrait être une brochure – hier, on n'a pas décidé. Toutes les options sont ouvertes. Je vous l'ai dit : si on veut être un peu moderne, cela risque d'être un support numérique mais, pour l'instant, je ne veux pas m'avancer sur ce que peut faire ce groupe.

Pour élaborer le document proposé, les membres du GT pourront s'appuyer sur :

- le premier guide Sage (le problème est qu'il n'a pas été finalisé à l'époque puisque le livrable était uniquement en anglais),
- sur les éléments de doctrine du Codirpa, sur les travaux récents du Codirpa, soit tout ce qui a été fait depuis les rejets longs, l'implication des acteurs du territoire, le GT « santé », etc.
- les conclusions du WP3, sur la gestion des biens et aliments contaminés dans le cadre du projet PREPARE,
- les documents qui ont été distribués à la population japonaise suite à l'accident de Fukushima.

Mandat

On s'est mis d'accord hier sur notre mandat (et on a décidé de ne plus nous appeler Sage. On n'a pas de nom ; si vous avez des idées, nous sommes preneurs) : élaboration d'un recueil de bonnes pratiques de radioprotection à l'usage des populations impactées par un accident nucléaire. Ce n'est pas anodin : cela veut dire qu'on n'est plus sur les populations qui vivent sur les territoires contaminés. On est sur tout le monde, du moins sur tous ceux qui sont concernés et qui se sentent concernés. On n'est pas seulement sur un guide pour les gens qui vivent sur les territoires contaminés, ce qui peut permettre d'éviter le reproche et de dire « vous êtes en train de faire un guide pour inciter les gens à rester ». Ce n'est pas notre but ; c'est essayer de donner des éléments d'information et de bonne pratique.

Notre objectif est informer et développer une culture pratique de radioprotection de manière simple, pragmatique, utilisable, qui apporte des réponses aux préoccupations des populations concernées.

Ça, c'est l'ensemble des guides qui ont été non traduits, qui sont en russe, qui existent en Biélorussie et qui pourraient être exploités si on avait beaucoup de temps mais on a une Biélorusse dans le groupe donc on peut espérer qu'on puisse en tirer un peu profit.

Je ne vous détaille pas ces guides. Il y en a certains qui sont pour la population, d'autres qui sont pour des médecins, d'autres qui sont pour les forestiers, d'autres qui sont sur les aliments spécifiquement, d'autres pour les jeunes mamans. Les guides ont des cibles et ont des contenus adaptés.

Au début, quand je suis allé au Japon, je n'en ai trouvé qu'un ensemble de trois, « Decontamination Information Plaza », qui est un organe développé par le ministère de l'Environnement japonais et qu'ils ont mis à Fukushima City pour informer la population. Il y avait trois guides qui étaient disponibles en japonais dans cet endroit : un sur les aliments, un sur la santé, un sur l'environnement. Je les ai feuilletés. Je n'ai pas bien compris mais, vu les illustrations, j'ai vu que c'étaient des guides très intéressants au sens de la vulgarisation, de l'approche. C'était fait de façon simple et très informative. Il y avait aussi un ensemble de quatre guides sur les questions et les réponses qu'on pouvait apporter à la population. C'était la même approche que celle du groupe Sage dans sa première version et du GT « santé » : on identifie les questions posées et on y répond de façon simple et illustrée. J'ai trouvé que c'était intéressant.

J'ai mis la stagiaire qu'on a au CEPN sur la question et on a trouvé une vingtaine de guides. En fait, il y a des guides partout. Le Japon a développé énormément de guides destinés à la population, pour la population en territoires affectés ou pour celle qui vivait hors territoires affectés, avec des cibles particulières. On a retrouvé les quatre guides que j'avais trouvés mais, en fait, il en existe pléthore, pour les adultes ou pour les enfants. Pour les enfants, ils ont fait des choses qui semblent assez originales. Il va falloir étudier tout cela. Pour chacun de ces guides, j'ai le contenu, où on peut le trouver, la cible, l'éditeur. Ils sont presque tous en japonais – il y en a quatre ou cinq qui sont en anglais – mais il y a là matière à réflexion et à exploitation pour le travail du groupe.

Il y a aussi des guides qui sont pour d'autres cibles, les formateurs ou les communicants au Japon. Il y a des équipes de personnes qui sont désignées pour accompagner les personnes qui reviennent sur les territoires précédemment évacués. Ces gens-là disposent d'outils pour les aider dans leur approche communicante ou dans leur approche formatrice pédagogique pour les aider à travailler avec les gens. Là aussi, il y a des guides qui les aident à travailler avec les adultes et des guides qui les aident à travailler avec les enfants. Il y a des choses assez intéressantes à voir.

Calendrier du groupe

Je ne l'ai pas donné ou je n'ai pas vu le transparent mais il y avait un calendrier – j'ai dû le faire sauter.

On s'est réuni hier une première fois. On se réunira en septembre et une autre fois en novembre cette année – je ne préjuge pas de la suite – donc trois fois cette année avec un objectif pour mi-2017 d'avoir un premier jet et, à la fin de l'année 2017, un produit fini. C'est notre calendrier.

Pierre-Franck CHEVET

Merci. Est-ce qu'il y a des interventions, des commentaires ?

2. Discussion – suites pour les travaux du CODIRPA

François ROLLINGER

Juste une petite demande de précision : parmi tous les guides, est-ce que vous avez identifié ceux qui avaient été faits par l'équipe du professeur Ban et ses étudiants ? Il en fait partie ou il n'en fait pas partie ?

Thierry SCHNEIDER

Ce que tu évoques, c'est la société de radioprotection japonaise. Suite à l'accident de Fukushima, le club « jeunes » a mis en place un site de questions/réponses et ils ont publié ce document avec le soutien de Health Physics au Japon. Effectivement, c'est un document qui est disponible maintenant en anglais – on doit les avoir – mais qui est surtout lié aux questions/réponses qui ont été émises sur les premiers mois de l'accident.

François ROLLINGER

Je ne savais pas qu'il était disponible en anglais et je crois que le site n'existe plus mais le livre existe.

Un intervenant

Est-ce que vous pourriez remettre le transparent donnant la composition du groupe de travail ? Ce n'est pas que je souhaite particulièrement en faire partie mais je trouve qu'il n'y a pas beaucoup de représentants des pouvoirs publics. Il y a certes l'autorité de radioprotection. Pour le ministère de la santé, il y a l'ARS. Pour le ministère de l'Intérieur, il n'y a personne ?

Bertrand DOMENEGHETTI

Effectivement, il n'y a personne.

Gaël GAUDOUEN

Je vois qu'il y a un « poil à gratter » institutionnalisé dans cette enceinte. C'est tant mieux et je vous en remercie. Je me posais la question mais maintenant que vous en posez ouvertement la question, je propose de m'y agréger.

Isabelle MEHL

Bienvenue, Gaël !

Pascal CROUAIL

C'est le 27 septembre la prochaine réunion.

François ROLLINGER

J'ai peut-être été inattentif à un moment mais ce que j'aimerais éclaircir, c'est comment se situe le groupe par rapport au groupe « parties prenantes » ? Est-ce que ce groupe « santé » est comme le groupe « santé » un sous-groupe du groupe « parties prenantes » et comment il va travailler avec ? Cela va-t-il s'articuler avec le projet qu'a présenté tout à l'heure Jean-Pierre Charre. Je n'ai pas d'inquiétude ; c'est juste méthodologique plutôt qu'autre chose.

Jean-Pierre CHARRE

Pour répondre à la question, lors de la dernière réunion du groupe de travail « parties prenantes », il a été présenté le guide Sage par Pascal Crouail. Les membres du groupe ont trouvé que c'était complètement dans le périmètre de travail du groupe de travail. C'est pour cela qu'il n'y a pas d'écart. C'est un groupe annexe, comme le groupe « santé » qui va s'occuper de cela, mais c'est bien pour aboutir au même objectif – information, communication. Il n'y a pas d'écart puisqu'effectivement, c'est le groupe de travail « parties prenantes » qui a souhaité faire ce groupe de travail après la présentation du guide Sage qu'a faite Pascal Crouail.

Pierre-Franck CHEVET

Est-ce qu'il y a d'autres interventions, voire des candidatures ?

Jean-Claude AUTRET

Une intervention plutôt qu'une candidature. J'étais déjà dans Sage. Ce sont les aléas des budgets européens qui permettent de conduire ces études. C'est plutôt une remarque : il faudrait qu'un jour, au-delà de l'entre-

soi que nous représentons ici, préciser quels sont les présupposés qui conduisent à dire « il faut développer une culture radiologique pratique au niveau de la population » en précisant non seulement le comment, dont on a beaucoup parlé là (c'est-à-dire la mise à disposition de matériel, d'applications téléphoniques, les marchés prometteurs dont je vous parlais tout à l'heure, de portails web – bons et mauvais – qui permettent en plus le jugement et la polémique donc il y a probablement un bel avenir derrière), en précisant le quoi, le pourquoi, ainsi que les hypothèses quant aux conséquences qui nécessitent de mettre en place cette culture de protection radiologique. Cela aura beaucoup plus de sens pour les populations.

Pour le reste, je me dis qu'il y avait des choses qui allaient être faites, issues de ce qui a été fait en Biélorussie. Il y en aurait une qu'il serait possible de mettre en œuvre en France et je vais promouvoir ici une action que l'ACRO conduit depuis des années : c'est le développement d'un observatoire citoyen de la radioactivité en situation ordinaire. Il y a largement matière en situation ordinaire à développer ce type de travail et à faire en sorte que des citoyens s'y intéressent – il y en a de plus en plus qui viennent nous rejoindre. Il y a, d'autre part, un tas de formations qui sont proposées par nos brillants radioprotectionnistes dans ce domaine. Il y aurait peut-être des retours d'expérience pour ce fameux groupe Sage.

Pascal CROUAIL

Je ne sais pas si je vais te répondre mais je vais quand même te répondre quelque chose : l'ACRO a été invité à travailler au groupe avec nous et nous avons eu une réponse ambiguë pour l'instant. On ne sait pas s'ils veulent ou s'ils ne veulent pas.

Isabelle MEHL

Ils veulent voir le mandat.

Pascal CROUAIL

Ils veulent voir le mandat. Le mandat est disponible. Si le mandat convient à l'ACRO, l'ACRO est la bienvenue.

Jean-Claude AUTRET

Ce n'était pas pour ma part un souhait de rejoindre le groupe. Je considère que, dans SAGE, j'ai assez donné pour l'instant, pour des raisons un peu éthiques. Mais je pense que l'ACRO répondra oui ou non en fonction des choix.

Pierre-Franck CHEVET

Il y a un mandat ?

Isabelle MEHL

La réunion ayant eu lieu hier, le mandat est en cours de rédaction. Les phrases les plus importantes du mandat ont été exposées parce que c'est vraiment ce qui a été discuté hier. On a bien pesé les termes effectivement pour ne pas être accusés d'inciter à la vie en territoire contaminé. On a vraiment bien pesé ces termes et cet objectif d'un document qui réponde à des questions que se posent les populations. Bien évidemment, on va travailler aussi en grande articulation avec le GT « santé » qui a déjà fait de recueil de questions qu'on va compéter. On va retourner aussi dans des questions qu'on avait déjà recueillies dans le cadre du Codirpa antérieurement.

Anita VILLERS

Juste pour ajouter, puisque j'étais là hier, et aussi pour répondre à Jean-Claude qui dit toujours faire avec, etc. Il y a eu vraiment cette volonté de reprendre l'appropriation par les habitants, donc de reprendre les questions qu'on a souvent évoquées, qui n'ont pas eu de réponse, et d'essayer de voir le lien que cela peut susciter entre les gens et leur envie d'en savoir un peu plus.

Pierre-Franck CHEVET

Merci. Le temps que le mandat se finalise, si j'ai bien compris, s'il peut être transmis, on pourra peut-être l'approuver à la séance prochaine.

Est-ce qu'il y a d'autres interventions ?

Je retiens donc : rendez-vous normalement pour un produit fini fin 2017.

Pascal CROUAIL

C'est cela.

Pierre-Franck CHEVET

Merci. Le point suivant : Dialogues Fukushima.

V. Dialogues Fukushima

1. Présentation du guide / Présentation des documents diffusés à Fukushima

Thierry SCHNEIDER

Re-bonjour. Je fais la présentation pour vous donner l'information sur ce qui a été fait sur les Dialogues CIPR. Jacques Lochard n'ayant pas pu participer à cette réunion, il m'a demandé de présenter les Dialogues.

Pour cette présentation, puisque vous avez vu qu'il y a également la présentation d'un webdoc dans cette partie, on s'est mis d'accord avec François Rollinger pour répartir la présentation : je vais vous faire une première présentation succincte du contexte des Dialogues – si vous avez des questions, on pourra y revenir – et, ensuite, François Rollinger présentera le webdoc sur les dialogues que l'IRSN a développé avec les partenaires japonais pour capitaliser ce qui a été fait sur les Dialogues. Je reviendrai ensuite pour vous présenter quelques enseignements et, pour répondre à la demande qui m'a été faite, je vous présenterai des pistes de travail pour le Codirpa qui, vous verrez, feront tout à fait écho avec ce qui a pu être présenté précédemment avec la mission au Japon.

En quelques mots sur les Dialogues, je ne vais pas vous refaire tout l'historique mais pour vous donner un peu le contexte, pour ceux qui ne l'ont pas en tête, ces dialogues ont été initiés à la demande des Japonais avec le soutien de la Commission internationale de protection radiologique.

Il y a eu une première rencontre en septembre 2011 avec les membres de la CIPR et une association, Radiation Safety Forum Japan, avec des experts de la radioprotection qui intervenaient sur le terrain et notamment dans la ville de Date pour la mise en place de la décontamination, pour accompagner la décontamination des écoles, des jardins, pour accompagner la population. La CIPR et cette association partageaient le même constat et avaient une position commune sur le rôle des acteurs locaux mais également sur la difficulté qu'ils retrouvaient à ce moment-là concernant la coopération entre les autorités nationales et les autorités locales, le rôle des experts, et l'implication des acteurs locaux. C'était une association qui intervenait vraiment directement sur le terrain et qui avait des questionnements sur son mode d'intervention.

Il y a eu la décision, à partir de là, d'organiser un premier dialogue qui a eu lieu, si ma mémoire est bonne, fin novembre 2011 dans la préfecture de Fukushima avec toutes les parties prenantes qui étaient intéressées pour identifier les problèmes et les défis de la réhabilitation des conditions de vie à long terme dans les territoires contaminés. D'emblée, il y a eu une demande de s'inspirer de ce qui avait été fait suite à Tchernobyl. Et c'est comme ça que j'y suis allé en tant que CEPN pour présenter notre retour d'expérience sur ce qui avait été fait dans Ethos et CORE. Nos partenaires norvégiens et biélorusses sont également venus témoigner régulièrement de la façon dont ils avaient vécu la situation post-accidentelle et dont ils la vivent encore aujourd'hui.

Sur l'organisation des Dialogues, en quelques mots, ce sont des réunions organisées avec l'ONG *Radiation Safety Forum Japan* et une association qui est apparue au début de 2012, *ETHOS in Fukushima*, qui s'est inspirée du programme Ethos, qui s'est constituée à partir d'une coopération sur des réseaux sociaux et qui est impliquée fortement dans la région d'Iwaki. Les thèmes sont décidés par les acteurs locaux. Il y a eu douze Dialogues entre octobre/novembre 2011 et septembre 2015 avec, vous le verrez, différentes thématiques (François Rollinger vous présentera quelques éléments) :

- une équipe de facilitateurs, dont la CIPR, intervient pour donner quelques éléments sur les réflexions CIPR mais surtout pour faciliter le dialogue,
- l'usage d'un langage commun et, bien sûr, éviter de rentrer dans des considérations conceptuelles de la radioprotection pour essayer de favoriser la discussion,
- recours à des présentations et des dialogues structurés,
- la présence de médias, notamment la presse de la préfecture de Fukushima qui participe régulièrement, mais également la télévision avec NHK, avec des diffusions assez massives sur internet par différents participants,
- la participation des témoins biélorusse/norvégien – je vous en ai parlé.
- le soutien de l'Université médicale de Fukushima, de la ville de Date, de l'ASN, de l'IRSN, du NRPA, qui est l'autorité de radioprotection norvégienne, et de l'OCDE par le Comité de radioprotection et de santé publique.

Je laisse à présent la parole à François Rollinger qui va vous présenter le webdoc.

2. Présentation du site internet

François ROLLINGER

Deux choses pour introduire : qu'est-ce que c'est qu'un web-documentaire ? Ce sont des pages web qui permettent de rassembler sur un même support différents types d'éléments, aussi bien des infographies que de la vidéo, que de l'audio, que du texte, etc.

Si vous voulez le trouver, soit en tapant « Dialogues Fukushima », soit « Kotoba Fukushima », vous le trouvez facilement sur Google.¹

Le webdoc est ensuite consulté sur internet..

François ROLLINGER

L'avantage du web aussi, c'est qu'il permet de grappiller, d'y aller, de revenir, de « se promener » dans le document. On peut avoir la structure de ce document à travers le menu. Il y a trois parties :

- la partie 1 qui fait une sorte de description de l'événement, de la situation initiale,
- la partie 2 sur laquelle je vais vous donner un peu plus d'éléments : construire un nouveau mode de vie.
- la partie 3 : penser le futur à nouveau.

On a souhaité aussi faire des zooms sur des situations particulières dans des territoires particuliers :

- Minamisoma dont on vous a parlé tout à l'heure, qui est au nord, qui est une ville coupée en morceaux, avec une partie touchée par le tsunami, une partie plus contaminée, etc. – c'est assez compliqué.
- Date, qui était vraiment une ville qui était en leadership à faire des choses avec la municipalité en première ligne,
- Suetsugi qui est une petite communauté assez particulière sur laquelle je vais revenir.

On peut circuler comme ça. Thierry Schneider vient de vous dire qu'il y a eu douze Dialogues. Si on va là, on voit les douze Dialogues, avec les différents sujets, les douze dialogues, les dates, leur lieu, etc. On a typiquement une infographie qui permet de visualiser la succession des dialogues et leurs thématiques.

Ce que j'oubliais de dire, c'est qui a fait ce document. Le pilotage était composé à la fois de Jacques Locharde (du CEPN mais surtout en tant que vice-président de la CIPR, qui est un animateur des dialogues), de nous, l'IRSN, notamment à travers ma personne, et aussi de l'association non gouvernementale *Ethos à Fukushima*, qui a rejoint les dialogues à partir de la deuxième fois et qui est implantée sur la petite ville de Suetsugi.

¹ <http://www.fukushima-dialogues.com/>

Pourquoi faire cela ? Pour garder la mémoire. Il y a eu douze dialogues, il s'est dit beaucoup de choses, il y a eu beaucoup de témoignages. On garde la mémoire d'une manière vivante. D'abord pour les Japonais de la zone contaminée (qu'ils y trouvent de l'information, qu'ils y trouvent des témoignages) et, ailleurs dans le monde, et en particulier en France, notamment pour toute la communauté post-accidentelle – c'est-à-dire que, parmi les gens qui sont autour de la table, il y a des gens qui se posent des questions autour du post-accident – et, en France aussi, le grand public s'il est intéressé puisque c'est sorti au moment du cinquième anniversaire de Fukushima.

Je n'ai pas les dernières statistiques mais je crois qu'il a déjà été vu par 15 000 personnes à peu près. Il y a eu à peu près 15 000 connexions sur le site depuis le mois de mars, ce qui n'est pas, d'après ce que je peux savoir, complètement ridicule.

Quant aux limites, ça raconte les Dialogues, ça ne décrit pas la situation dans les territoires contaminés. Ça ne parle pas du tout des déchets parce qu'il n'y a pas eu de dialogue sur les déchets. Ça décrit des choses là où les gens se sont exprimés. Là où il ne se passait rien ou il se passe autre chose, ça n'est pas dedans. Cela a donc ses limites. C'est un témoignage, dont le but était d'abord de donner la parole aux Japonais.

Je vais commencer tout de suite à donner la parole – un focus se présente comme ça. Suetsugi est donc ici. Ce n'est pas une municipalité, c'est un district dans la commune d'Iwaki qui, elle, est là et est beaucoup plus grosse. Ils étaient à l'intérieur des trente kilomètres, donc ils ont été évacués mais Iwaki n'a pas été évacué alors, au bout d'un moment, ils sont revenus. C'est une petite communauté – on peut le voir ici. A l'origine, ils étaient 480. Maintenant, ils sont revenus mais ils ne sont que 200. On voit que le nombre de foyers n'a pas diminué tant que ça parce qu'en gros, ce sont surtout les personnes âgées qui sont revenues. Dans le monde rural, là-bas au Japon, on vit souvent trois générations sous le même toit. Les trois générations ne sont pas revenues. C'est un des vrais défis. Je vais donner la parole à Ryoko Ando.

Une séquence vidéo est diffusée.

Madame Ando a fait partie du comité de pilotage pour le webdoc. Ce qu'elle dit à la fin, c'est le lien avec les pouvoirs publics qui s'est fait au bout de plus de quatre ans, avec la *task force* qui est auprès du cabinet du premier ministre et qui travaille sur le retour. Un des enjeux est ce qu'ils ont développé : c'est transposable ? c'est transmissible ? et c'est un des vrais défis.

Je pense qu'on n'a pas beaucoup de temps – il faudrait y passer une heure et demie ou deux heures, ce qu'on ne fera pas. Je voudrais vous présenter plus des éléments sur ce dont elle parle, c'est-à-dire le rôle central de la mesure.

Une séquence vidéo film est diffusée.

Voix off de la vidéo

« Indépendamment de l'âge, du sexe, du statut social ou du métier, continuer à vivre sur un territoire contaminé est pour toute personne une lutte de chaque instant pour prendre le contrôle de sa propre vie, comme pour se frayer un chemin dans une jungle peuplée de bêtes inconnues, pour qui se retrouve perdu et dépassé par l'inquiétude. Cela demande du courage que de ne pas céder au désespoir, de rester digne et de garder confiance dans la capacité de la communauté à s'adapter à une situation sans précédent. »

François ROLLINGER

Dans ce chapitre, il y a plusieurs sous-chapitres. Le premier est la mesure de la radioactivité, donc on va y aller. En faisant cela, je vous montre comment on peut circuler facilement dans le document.

Une séquence vidéo est diffusée.

François ROLLINGER

Maintenant, Maiko Momma travaille à mi-temps pour la communauté de Suetsugi. C'est financé à travers la ville d'Iwaki par le gouvernement pour les aider à mesurer les aliments, à interpréter les mesures, à en discuter entre eux, etc.

Je pense que la mesure est très importante. Mesurer la radioactivité permet de la rendre visible mais permet surtout d'en discuter, d'échanger, de comparer, de trouver des moyens d'améliorer sa propre situation. Cela se traduit dans différents compartiments. D'une part, partout maintenant, on a au Japon dans la rue des appareils qui montrent le débit de dose ambiant – là, c'est celui qui est à côté de la salle municipale à Suetsugi.

La deuxième chose – je passe très vite, excusez-moi – est la mesure de sa propre dose. C'est le fameux D-Shuttle que portent pas mal de gens. A Suetsugi, il y en a une centaine, un par foyer pratiquement. On peut mesurer la dose heure par heure et on peut la garder en mémoire sur quatre cents jours pour comparer – là, il y a un graphique reconstitué : on voit que la personne sait que, cette journée-là, c'est quand elle a fait l'escalade ou la randonnée qu'elle a un débit de dose un peu plus important.

Je vois une vieille dame à Suetsugi qui dit « moi, je porte toujours mon dosimètre, je sais bien que, quand je vais ramasser des herbes dans la forêt ou quand je nettoie les gouttières, je prends un peu plus de dose donc, le lendemain, je reste chez moi à regarder la télé, je fais autre chose ». Pour moi, c'est aussi la culture et cela permet d'en parler entre les gens – je vais y revenir.

Quant au troisième point, Pascal Crouail vous en a parlé : le Babyscan. Il n'existe pas dans le monde entier d'anthoporadiomètre pour des bébés ou des nourrissons. Il a été développé suite à l'inquiétude des familles. Les doses sont toutes en dessous du seuil de détection, qui est faible, qui est de 50 becquerels sur le corps entier pour le césium mais il contribue à créer de la discussion, à rassurer, ce qui est une condition pour certaines personnes (« j'y reviens ou continue à y vivre si je peux vérifier que je ne contamine pas mon enfant en y revenant ou en continuant à vivre ici »).

Ensuite, il y a bien sûr la question de la nourriture. Là, on est à Suetsugi. C'est un petit appareil pour mesurer, un ordinateur, un mixer pour broyer les légumes à mesurer. Les gens viennent avec leurs carottes, elles sont broyées, elles sont mesurées et, après, ils peuvent en discuter, etc.

Après, j'ai dit qu'une des choses importantes est de pouvoir en parler. Il faut trouver des outils pour pouvoir en parler. C'est là où les experts redeviennent extrêmement importants parce qu'il ne suffit pas d'avoir des mesures ; il faut les comprendre, les comparer, etc. Là, il y a par exemple ce monsieur qui est un médecin radiologiste de l'Université médicale de Fukushima mais qui n'était pas du tout un spécialiste de la radioprotection, de la contamination alimentaire ou de choses comme cela, et qui est devenu vraiment un compagnon de route de la communauté de Suetsugi : le docteur Makoto Miyazaki. Ces deux graphiques sont des exemples qui vont vous paraître à peu près évidents, mais pas pour la communauté de Suetsugi, c'est-à-dire des graphiques qui permettent de voir la répartition des doses dans un groupe de personnes à Suetsugi. Il les a construits avec Ryoko Ando qui est une des citoyennes animatrices. Comment, à partir de ça, on peut engager une discussion, voir en se comparant, progresser ensemble et d'avancer ? Je ne vais pas m'attarder plus.

Autre chose : je ne voudrais pas voler le temps de Thierry Schneider mais il me semble important de vous apporter un témoignage.

Une séquence vidéo est diffusée.

Dans ce chapitre qui raconte comment certaines communautés ont repris un certain contrôle et retrouvé une certaine dignité, je vous ai présenté la mesure, je vous ai donné quelques éléments sur les enfants. Il y a aussi tout un chapitre, qu'on ne va pas écouter, sur l'agriculture, avec des témoignages d'agriculteurs mais aussi ce monsieur, qui est le responsable de la coopérative de consommateurs de Fukushima – il y en a une par préfecture au Japon, c'est une vraie institution.

Il y a aussi le rôle de la culture (en termes de lien, de reconstruction du lien, pour renouer avec les racines, pour la reconstruction de la communauté) et le rôle de la communauté. Bien sûr, il y a aussi du texte mais on n'a pas le temps de le regarder. Pour une présentation, je préférerais privilégier les témoignages des Japonais. Je vais vous passer un dernier extrait vidéo – si je ne me trompe pas, c'est celle de droite.

Une séquence vidéo est diffusée.

Je vais arrêter là et je vais passer la parole à Thierry. Dans la partie 1, il y a une animation par exemple. Il y a le panache qui a été redéveloppé par l'IRSN, il y a des choses sur la Biélorussie, sur la Norvège aussi. Il y a pas mal de textes qui sont assez intéressants à lire. Tout à fait à la fin, il y a aussi quelques éléments de leçons qui ne sont plus du témoignage mais, là, je préfère laisser la parole à Thierry.

3. Discussion - suites pour les travaux du CODIRPA

Enseignements

Thierry SCHNEIDER

Merci. Quelques enseignements avant de vous donner quelques propositions de pistes de travail. Sur ces enseignements des Dialogues, j'ai cinq diapos.

Première chose : cela confirme bien l'importance des dimensions humaines, qui avait déjà été mise en évidence après Tchernobyl, avec notamment la perte de contrôle sur la vie quotidienne, l'inquiétude sur l'avenir, en particulier la question du devenir des enfants et de leur santé, la désintégration de la vie familiale et du tissu social et économique, qui est toujours un point très important, la menace sur l'autonomie à la dignité des personnes qui sont affectées.

Ce qui est important, et le webdoc vient apporter des éléments là-dessus, c'est qu'en fait, au cours des dialogues, il y a eu des mots qui ont été exprimés et qui ont décrit ces dimensions. C'est quelque chose qui n'avait pas été fait de façon aussi systématique après Tchernobyl. Je pense que les témoignages et les réflexions des participants du dialogue ont été quelque chose de très important, et notamment toute la question du récit et du narratif qui a été développée progressivement et qui aide les personnes à se reconstruire et à faire leur choix pour le futur.

L'autre aspect est la réaffirmation du rôle crucial des mesures, que ce soit les débits de dose ambiants, les doses individuelles externes et internes, la mesure des produits alimentaires, avec la nécessité pour chacun de pouvoir connaître son exposition individuelle. On a eu des illustrations là-dessus, je ne m'attarde pas, mais il s'agit surtout de ne pas être simplement sur une valeur moyenne. Les valeurs moyennes sont utiles dans un premier temps où des cartographies sont utiles pour définir des plans d'action. Ensuite, on voit bien qu'au niveau local, au niveau individuel, ou au niveau d'une communauté, ce qui importe, c'est de pouvoir se positionner par rapport à son propre vécu.

Evidemment, toute la question est : quel est l'outil pour pouvoir en parler dans la communauté et trouver ensemble des solutions pour améliorer la situation avec l'accompagnement des experts et des pouvoirs publics?

L'autre aspect qui apparaît dans cette question de mesure est l'importance de caractériser le plus rapidement possible la situation radiologique (on a vu dans ce qui a été décrit par la sécurité civile les difficultés que peuvent entraîner le retard ou la difficulté de caractériser la situation), l'importance de suivre l'évolution de cette situation et d'adapter la stratégie de protection aux conséquences.

On voit, quand on fait le retour d'expérience au Japon, qu'entre ce qui a été décidé dans les premiers jours après l'accident, les premiers mois après l'accident, ou même ce qui est décidé maintenant, il y a une évolution, il y a une nécessité de s'adapter et c'est un point qu'il est important de prendre en compte.

Quelle flexibilité et quel accompagnement faire pour que ça fasse du sens ? Je pense par exemple à l'évolution des niveaux de référence sur les produits alimentaires. Ils sont passés de 500 Bq/kg à 100 Bq/kg. Quel est le sens donné à tout cela ? Il ne s'agit pas simplement de prendre une mesure : comment l'accompagner ?

Bien évidemment, ce qui ressort, c'est l'importance d'assurer la vigilance sur le long terme. Ce n'est pas parce qu'un certain nombre de problèmes sont résolus que tout est résolu. La contamination est là pour très longtemps. Comment pouvoir suivre l'évolution de la contamination au cours du temps ?

L'autre aspect est la confirmation de l'importance des lieux de dialogue entre les experts et la population affectée afin de développer la culture pratique de radioprotection. C'est quelque chose qui apparaît de façon triviale. Maintenant, sur la mise en œuvre pratique, il y a un certain nombre de questions à se poser. Je pense que le retour d'expérience des experts japonais sur ces sujets ou des acteurs locaux est assez important, notamment ce qu'on n'a pas souligné : parmi les experts qui sont intervenus, il y a beaucoup d'experts qui viennent des universités et, finalement, on voit très peu, dans tous ces dialogues, ce que l'on pourrait appeler les experts institutionnels. Les organismes tels que JAEA au Japon, l'équivalent du CEA ou de l'IRSN, ont un rôle à jouer mais lequel auprès de la population. On les voit relativement peu dans ce type de dialogue parce que cela ne fait pas partie de leur mission telle qu'elle a été définie jusqu'à présent. C'est une question qu'il conviendrait de se poser pour l'avenir.

Les critères de dose, dans les Dialogues, ont été rarement évoqués par les participants et il n'y a eu aucune discussion réelle sur la rationalité de ces critères de dose. Cela ne veut pas dire que ça n'a pas été fait dans d'autres domaines mais en dehors d'une discussion qu'il y a eu au cours des premiers dialogues sur le fait de changer la norme pour les produits alimentaires, la question qui est rémanente sur le rôle des 20 millisieverts et du millisievert est quelque chose qui n'a pas donné lieu à des discussions de la part des participants aux Dialogues.

Par contre, il y a une insistance sur l'impact de ces critères sur la vie quotidienne, en particulier sur leurs caractères bloquants dans un sens ou dans un autre, avec le fait que si on définit une zone ou si on définit un critère radiologique, ça sépare les gens. Il y a eu toute une discussion sur le fait d'être inclus dans un groupe ou non ou toute la question de la discrimination – positive ou négative d'ailleurs – qu'il peut y avoir par derrière sur ces aspects-là et, entre autres, reliée au système d'indemnisation qui pose un certain nombre de questionnements pour les personnes qui participaient aux Dialogues.

Lorsque les personnes accèdent à la culture pratique de radioprotection, les critères deviennent des éléments utiles pour guider leurs choix et ne sont pas des éléments bloquants au final.

Autre élément : l'importance de la complémentarité du rôle des autorités et des populations mais aussi une difficulté à coordonner ces deux approches. On le voit bien sur l'aspect de la décontamination. Il y a des rôles qui sont répartis selon les zones entre les acteurs institutionnels, entre des élus locaux et, on voit dans ce cadre-là que les personnes directement concernées ne sont pas forcément directement impliquées sur la définition ou la mise en œuvre de ces plans de décontamination.

Il y a aussi une place importante de la communauté – j'en ai parlé un peu. Il y a à la fois l'individu et toute la communauté. On le voit dans la question de la prise en charge de la vie dans le territoire et le fait de vouloir revenir ou non. La question de la communauté est quelque chose d'essentiel, avec la question de favoriser ces mécanismes de coopération, un réel challenge dans le contexte de méfiance vis-à-vis des autorités.

Je dirai aussi quelque chose, sur les communautés, qui est frappant au Japon : finalement, il y a peu de discussions entre les communautés. Il y a plutôt parfois un système de compétition entre une ville qui a fait quelque chose par rapport à une autre et on le voit même dans le même district – on a parlé de Futaba tout à l'heure, avec Naraha, Hirono et Kawauchi. Là, il n'y a pas nécessairement de coopération ou de plateforme d'échange entre les communautés.

Il y a aussi la dimension intergénérationnelle qui est effectivement quelque chose de crucial dans les décisions au Japon.

Dernier point sur les enseignements : la confirmation que la protection des enfants est une préoccupation majeure. Elle ne va pas sans inconvénients, avec des difficultés. Notamment, il y a eu des interdictions de jouer à l'extérieur dans une première phase et il y a eu un certain nombre d'études qui ont montré qu'il y avait de ce fait une augmentation de l'obésité, donc un problème de savoir comment gérer l'exercice physique. La question n'est pas de trancher dans un sens ou dans un autre mais de savoir comment prendre en compte tous ces aspects-là, la perturbation de la scolarité, comment essayer d'avoir une dynamique constructive.

Il y a la difficulté, comme en Biélorussie, de mettre en place des mécanismes favorisant la coopération entre tous les acteurs (je l'ai évoqué), le rôle clé de la transmission de l'expérience passée et de la solidarité nationale et internationale, où il y a des initiatives qui sont mises en place, notamment par des fermiers, pour

essayer de reclipper avec, ne serait-ce que des consommateurs sur Tokyo, et essayer de progresser dans ce domaine.

Enfin, il y a la nécessité de mettre l'accent dans la démarche de réhabilitation sur les fondements éthiques de l'implication des parties prenantes et de l'autonomisation des personnes. C'est typiquement la question de savoir si les gens doivent vivre ou non, revenir ou non, dans le territoire. Entre autres, la position de l'expert doit être questionnée clairement de façon à ne pas être dans une posture d'imposer une décision d'une sorte ou d'une autre.

Pistes de travail

Quelques pistes de travail pour le Codirpa – ce qu'il m'avait été demandé de voir par rapport à ces dialogues. Nous avons cherché à identifier avec Jacques Lochard, les pistes d'actions par rapport aux éléments de doctrine du Codirpa pour les actions à mettre en œuvre pour les actions du long terme. Je vous rappelle les cinq axes qui sont retenus dans l'annexe 3 de la doctrine :

- accompagner les personnes qui ont décidé de rester,
- assurer le suivi radiologique des territoires,
- assurer le suivi radiologique, médical et épidémiologique des personnes,
- améliorer la qualité radiologique des produits,
- maintenir et déployer l'activité économique des territoires.

Ce que je vous propose n'est absolument pas exhaustif. C'est vraiment pour aider à la réflexion. N'hésitez pas à le questionner. On a noté quelques points sur chacun des axes.

Accompagner les personnes qui ont décidé de rester

Sur le premier, « accompagner les personnes qui ont décidé de rester », je crois que le point marquant par rapport à Tchernobyl et à ce qui se passe à Fukushima est l'adoption d'une politique de retour des populations. La question de l'évacuation et du relogement a été très différente entre Fukushima et Tchernobyl. Au cours des derniers mois et pour les prochaines années, cette politique du retour des populations est vraiment quelque chose qui est assez fondamental sur l'organisation de ce qui se passe au Japon et ce serait intéressant et utile d'analyser ce retour d'expérience concernant l'accompagnement des individus dans leur choix de retourner ou non : comment on organise cet accompagnement ? Quel est le rôle des experts ? Quelle est la place des autorités locales pour la préparation et l'organisation des services locaux ?

Au-delà de la question du radiologique, il y a effectivement – vous l'avez souligné – la question de la décontamination et vous avez souligné que ce n'était pas seulement le problème. C'est vrai que les municipalités se mettent en posture de préparer la possibilité d'avoir une école, d'avoir des magasins. Il y a des questionnements à se poser là-dessus. L'objectif n'est pas de juger ce qui est fait au Japon mais plutôt de voir justement, compte tenu des dispositifs qui sont mis en place, ce que l'on peut en tirer comme enseignements et, bien évidemment, de voir un peu pourquoi ces personnes sont revenues ou ne sont pas revenues s'installer et pourquoi d'autres personnes décident de venir s'installer dans ces territoires.

Il y a une analyse qui est engagée en coopération avec l'IRSN – Pascal Crouail en a parlé tout à l'heure – et, entre autres, on est en train d'organiser dans la suite des Dialogues de la CIPR avec les collègues japonais et l'IRSN un séminaire à Kawauchi en début du mois d'octobre.

Assurer le suivi radiologique des territoires

Le deuxième volet sera d'assurer le suivi de la situation radiologique. La question clé est bien sûr l'évolution du zonage. On voit dans ce qui se passe au Japon qu'il y a un premier zonage. Cela a évolué de façon assez régulière et, en ce moment, c'est en train d'évoluer également puisqu'on voit apparaître pratiquement tous les jours des nouvelles informations sur telle ou telle zone, telle ou telle partie de village, qui ne fait plus partie de telle zone et les gens sont autorisés ou non à revenir. Il y a un certain nombre d'évolutions : il faut voir comment tout cela se travaille.

Quant à l'importance d'une visibilité sur la dynamique temporelle et sur les objectifs radiologiques, bien sûr, on a en tête la question du 20 millisieverts vs le millisievert sur le long terme. C'est quelque chose qui a posé problème et qui pose encore problème au Japon. C'est un questionnement notamment pour la CIPR de voir comment travailler cette question sur l'objectif de long terme et ce que cela veut dire concrètement pour la population.

Sur la montée en puissance du dosimètre individuel, avec notamment le D-Shuttle tel que cela a été présenté dans le webdoc entre autres, la particularité des zones ayant été évacuées avec, justement pour préparer ce retour, des propositions (soit de passer plusieurs jours d'affilée avec un dosimètre et de ne pas rester la nuit, etc.) avec un certain nombre d'éléments qui font qu'il y a des périodes d'accompagnement sur ce retour, des experts qui se mobilisent. Ce serait, me semble-t-il, intéressant de regarder plus en détail les enseignements que l'on peut en tirer avec les difficultés rencontrées et les solutions adaptées.

L'autre point est la difficulté d'organiser la compilation des mesures réalisées par les individus et par différents organismes et d'assurer leur accès. Contrairement à ce qu'il y avait après Tchernobyl, on a vu qu'il y a une multiplication des mesures par différents organismes, par les individus eux-mêmes. Ce n'est pas aussi trivial que ça de compiler tout cela dans une base de données et de sortir des valeurs. Il y a des problèmes d'assurance qualité. Il y a des problèmes de confidentialité. Il y a des problèmes de comparaison. Il y a une masse très importante qui existe autour de cela. Si on avait un incident en France, on serait confronté certainement à la même problématique : comment gérer cela, d'une part en termes d'analyse et, d'autre part, en termes d'accès ? On voit bien qu'il y a une question de transparence ; quelle transparence on peut proposer et comment cela peut s'interpréter ? Il y a des choses qui se font de façon spontanée : des universités ont établi des cartographies à partir des mesures qui sont proposées. Il y a un certain nombre d'éléments. Quelle est la place des pouvoirs publics dans ce cadre-là ? Je pense que c'est une véritable question.

Assurer le suivi radiologique, médical et épidémiologique des personnes

En ce qui concerne le suivi radiologique, médical et épidémiologique des personnes, il y a le questionnement quant à l'organisation de la vigilance compte tenu de la situation pour diverses raisons. Je n'entre pas dans tous les détails, mais la plupart des produits alimentaires sont en dessous du seuil de détection. Par conséquent, lorsqu'on fait des anthroporadiamétries, pratiquement toutes les personnes se retrouvent en dessous du seuil de détection. Ce qui est surprenant, c'est que, du coup, si une personne se retrouve juste au-dessus du seuil de détection, bien en dessous des valeurs qui seraient considérées comme pouvant poser problème, le fait d'avoir une toute petite contamination interne devient un problème. Il y a là des questionnements à se poser sur comment accompagner ces aspects-là. C'est vrai aussi sur les produits alimentaires. Il y a eu aussi beaucoup de discussions sur le fait de réduire de 500 Bq à 100 Bq/kg les normes de commercialisation des produits alimentaires.

En fait, la plupart des producteurs cherchent à montrer que leurs produits sont en dessous du seuil de détection, en plus avec les questionnements sur ce que veut dire le seuil de détection. Si on allonge le comptage, on peut être sur un niveau de détection encore plus faible, donc on pourra trouver quelque chose. Il y a une problématique là-dessus qu'il faudrait approfondir.

On a évoqué une préoccupation sur les nourrissons.

Un besoin de penser l'accompagnement médical dans une perspective de santé publique et d'amélioration des conditions de vie. On l'a vu, cela a été souligné sur la question du relogement ou de l'évacuation prolongée, il y a eu un certain nombre de questionnements (c'est vrai aussi pour les personnes qui vivent de façon un peu isolée dans certains territoires) : comment poser cette question de santé publique et, enfin, bien évidemment, des interrogations persistantes sur les effets à long terme pour les enfants.

Je voulais le souligner tout à l'heure, à propos du groupe « santé » : on est engagé dans un projet de recherche européen avec plusieurs organismes en partenariat avec l'Université médicale de Fukushima et il y a une analyse qui est engagée et qui donnera lieu à des présentations d'ici quelques mois. Je pense que ce serait intéressant qu'on puisse partager, que le groupe « santé » puisse peut-être en partie participer. Nathalie avait participé également aux premiers workshops sur ce sujet.

Améliorer la qualité radiologique

Quatrième axe sur l'amélioration de la qualité radiologique des produits. Il y a un contrôle des produits très important et des résultats très souvent en dessous du seuil de détection, avec un recours important aux engrais pour obtenir cela, donc un certain nombre de questions sur le long terme. Certains évoquent la question du coût. Il y a également la question de la pollution. Comment pouvoir gérer cela ? Il y a des recherches qui sont mises en place par, entre autres, l'Université de Fukushima et par l'Université de Tokyo.

Des terrains restent non cultivés. Il serait utile d'observer les évolutions dans les prochaines années avec le retour dans certains territoires. Actuellement, on a des produits qui étaient pratiquement tous en dessous du seuil de détection. Avec le fait de reconquérir des territoires, quelles seront les conséquences, notamment pour l'agriculture et le niveau de contamination des produits ?

La confiance des consommateurs demeure très fragile, ou quasiment au niveau de la méfiance encore, surtout en dehors de la préfecture de Fukushima. Il y a des actions qui sont mises en place mais on voit bien que ce n'est pas simplement la question de la mesure qui peut résoudre ces aspects-là. Il y a des initiatives locales des producteurs et des consommateurs pour revaloriser un des éléments clés : la question de l'image de marque de la préfecture de Fukushima.

On a évoqué déjà les résultats du projet européen PREPARE qui s'est focalisé avec un groupe de travail français sur cette question des produits contaminés.

Maintenir et déployer l'activité économique des territoires

Dernier volet : maintenir et déployer l'activité économique des territoires. Il y a un travail en profondeur pour déployer les activités économiques et garantir la situation radiologique. Il y a des actions qui sont faites, soit pour favoriser le retour dans certaines communautés, soit pour assurer la vie économique de certains territoires. Ce qu'il se passe, c'est qu'une bonne partie de ces villages ou villes dépendaient de l'industrie nucléaire et que, maintenant, ils dépendent en partie des actions de décontamination ou de démantèlement de l'installation avec tous les travailleurs et sous-traitants qui viennent sur cette installation, ce qui crée une dynamique complètement différente, une situation économique et sociale différente, donc la question du redéploiement économique n'est pas quelque chose de simple. Il y a de nombreuses questions au-delà du radiologique, notamment la modification significative de cette activité économique et sociale. On l'a évoquée, je pense, dans les villes de Naraha : ils ont 3 000 travailleurs qui sont logés dans des habitations temporaires pour intervenir sur la centrale et dans la ville elle-même. Actuellement, il n'y a même pas un millier de personnes. La dynamique de la ville est complètement changée, ce qui pose un certain nombre de questions pour le futur.

Il y a aussi des mécanismes de compensation et de soutien économique qui sont sources de blocage – je n'entre pas dans le détail mais il y a un certain nombre d'éléments et d'enseignements à tirer là-dessus – et, enfin, des projets apportés. C'est un point qui a été souligné. Récemment, on a eu une discussion avec les gens des trois communes du district de Futaba. Il y a des projets qui sont apportés par les pouvoirs publics, qui ont mis en place tout un mécanisme pour redynamiser la zone. En fait, la grosse difficulté est que les villes en question se disent « il faut d'abord qu'on se construise un projet de territoire, avant que l'Etat ne vienne imposer un projet pour aider la population ». Des mécanismes sont en cours sur lesquels il pourrait y avoir des enseignements à tirer dans le futur.

En conclusion, je pense que les Dialogues confirment que la radioprotection doit être au service de la réhabilitation des conditions de vie mais que, bien évidemment, ce n'est pas la seule facette. Il y a les questions de la restauration de la dignité, la focalisation sur la qualité de vie, le respect des décisions individuelles. Je pense qu'il y a des enseignements à approfondir pour mieux comprendre les enjeux sur la phase de transition et de long terme. Je vous remercie.

Pierre-Franck CHEVET

Merci beaucoup. J'ai une question très pragmatique. Vous avez beaucoup insisté les uns et les autres d'ailleurs sur la dosimétrie individuelle : cela vaut combien ? J'ai compris qu'il y avait deux appareils. Vous avez beaucoup parlé du D-Shuttle et il y avait la même chose pour les aliments. Cela vaut combien ?

François ROLLINGER

Je pense que le D-Shuttle doit être autour de 180 euros. C'est cet ordre de grandeur.

Thierry SCHNEIDER

Le dosimètre en lui-même n'est pas onéreux. Après, il faut avoir le logiciel. C'est pour cela qu'ils ne sont pas en utilisation complètement individuelle. Ils sont distribués et, ensuite, il y a nécessité d'avoir un accompagnateur qui puisse aider à la récupération de toutes les informations. Ceci dit, les prix ont sérieusement chuté.

Pour les aliments, tout dépend de l'importance de la mesure qui doit être faite. Sur Suetsugi, ils ont récupéré un petit radiamètre. C'est quelques milliers d'euros maximum. Ce n'est pas individuel. Au niveau de la mesure des aliments, dans une mesure individuelle, le comptage peut poser des questions justement en termes d'interprétation puisque quand ils ont fait leur première mesure, ils sont sortis avec un pic qui était sur le potassium et ils avaient besoin d'interpréter ces informations. Ils mesurent la radioactivité et, après, il y a les problèmes de temps de comptage. Plus l'appareil est petit, plus le temps de comptage doit être long et moins la sensibilité est importante. Il y a des appareils de mesure qui sont mis en place par les localités et différentes associations. Ça se multiplie.

Pierre-Franck CHEVET

Est-ce qu'il y a des questions ?

François ROLLINGER

On a parlé de Suetsugi. Je ne sais pas si je l'ai dit tout à l'heure mais tous les mardis matin dans la petite communauté, il y a la médiatrice, Maiko Momma, qui est là et les gens peuvent amener les légumes de leurs jardins pour les mesurer. Tous les mardis matin, il y a une permanence pour venir mesurer les aliments à Suetsugi.

Jean-Claude Autret

Dans vos présentations, on retrouve les mêmes références, les mêmes acteurs et facilitateurs – du moins presque –, les mêmes outils en développement actualisés en fonction des progrès et les mêmes modalités d'intervention que ceux que j'ai connus au départ en Biélorussie ou chez les Lapons.

J'avais une première question qui est de savoir qui a alimenté les budgets nécessaires à ces actions et missions aux achats de matériel de mesure – cela questionne un peu la provenance.

Une deuxième chose : on retrouve peu ou prou les mêmes questions que celles qui ont été retenues dans le cadre des missions biélorusses. Y en aurait-il, là aussi, au Japon, d'autres qui n'auraient pas été retenues ou auraient été éludées éventuellement ? J'y reviendrai un petit peu après.

J'aurais aimé savoir aussi d'où et de qui (avec le profil des gens et des personnes, y compris celles de l'association qui était là) vient la demande initiale pour conduire et mener toutes ces actions. Est-ce qu'il y en a plutôt de chez nous ? Est-ce qu'il y a plutôt des personnes là-bas ? Comment est-ce que ça s'organise ? Et, plus généralement, et cela rejoint un peu la question que vous posiez tout à l'heure, pensez-vous qu'il suffise de distribuer – vendre, pardon – un dosimètre à chacun, une petite formation *ad hoc*, une application spécifique... en bref, de se réfugier dans le « faire ce qu'on sait faire » pour atténuer les impressions de trahison, de peur et de honte que j'ai rencontrées tant de fois en Biélorussie et chez les Lapons, les Russes ou les Ukrainiens, et que je retrouve en filigrane derrière les propos tenus par certaines des personnes qui avaient été mises en avant dans les films ce matin ici ?

Etait évoqué à un moment donné le problème d'assurance qualité. J'aurais voulu savoir comment se positionnaient les assureurs au Japon en matière d'assurance vie pour les personnes qui retournent dans les territoires ? Est-ce qu'il y a des choses spécifiques du type de celles – c'est-à-dire tous les critères d'exclusion – qu'on peut retrouver en France sur nos contrats d'assurance ? Merci.

Thierry SCHEIDER

Je ne sais pas si je vais répondre à toutes tes questions. Concrètement, sur le point sur l'initiative, tu fais référence à *Ethos à Fukushima* et comment s'est montée cette association. C'est ce que tu voulais avoir plus précisément ?

Jean-Claude AUTRET

Non. L'ensemble des personnes qui interviennent.

Thierry SCHNEIDER

Si je reviens sur les dialogues, les gens qui sont intervenus ont été sollicités par des membres japonais de la CIPR, d'une part, et par l'association qui intervenait dans la ville de Date, d'autre part, avec le maire de Date qui est intervenu. Ensuite, si on va dans chacun des Dialogues, il y a eu différents acteurs qui sont intervenus en fonction des thématiques, en fonction des lieux de dialogue, puisque certains dialogues ont eu lieu sur Minamisoma, d'autres sur la ville de Date, d'autres sur Iwaki. A chaque fois, il y avait des acteurs différents. Ça ne représente pas l'ensemble de la communauté de la préfecture. Il y a des gens qui sont venus en voyant l'information sur internet. C'est un peu en fonction des réseaux qui se sont constitués.

Après, il y a eu un noyau avec les gens d'*Ethos à Fukushima*, les gens autour de Date, et un ou deux membres japonais de la CIPR qui ont travaillé pour voir quelles étaient les demandes qui émergeaient. Ce n'est pas exhaustif. C'était ouvert au public. Après, en fonction des gens qui ont rejoint le dialogue progressivement ou qui l'ont quitté, les participations et les discussions se sont faites autour de cela, sachant que, de notre côté, si je parle au nom de la CIPR qui était co-organisatrice, il n'y a pas eu d'intervention pour dire « il faut telle ou telle personne ». Ce sont les Japonais qui se sont organisés eux-mêmes pour faire émerger les acteurs. C'était dans un réseau bien défini ; ça ne couvre pas tous les réseaux japonais.

François ROLLINGER

En complément, si vous voulez certains d'entre vous – toi aussi, Jean-Claude – en savoir plus, à partir du deuxième dialogue, de mars 2012, toutes les présentations, tous les programmes, les conclusions, etc., ont été filmés par l'association *Ethos à Fukushima*. On peut trouver tous les éléments, les présentations, les programmes, les conclusions sur le site *Ethos à Fukushima* – il suffit de taper « Ethos in Fukushima » et on y arrive facilement.

Au niveau du financement, je ne sais pas tu parlais du financement des Dialogues ou du financement des appareils. Au niveau du financement des Dialogues, une des choses importantes était l'indépendance par rapport aux autorités – au départ, c'était vraiment important pour eux – donc c'est NRPA, l'IRSN, l'ASN, le CRPPH de l'OCDE qui ont contribué, puis il y a aussi la contribution de la ville de Date, qui a accueilli et nourri les gens plusieurs fois, l'Université médicale de Fukushima et, depuis septembre 2014 à peu près, il y a maintenant une association japonaise, une fondation qui est la *Nippon Foundation*, qui prend complètement en charge les Dialogues.

Pour les appareils de mesure, par exemple, à Suetsugi, il y a un autre acteur qu'on n'a pas vu, Shinya Endo, qui a fait une cartographie de la contamination de toutes les rizières de la ville. Au départ, il l'a fait sur ses fonds propres. C'est lui qui a acheté des choses, qui a fait des mesures, etc. Après, il s'est fait rembourser par TEPCO.

Quant à l'appareil de mesure sur la nourriture et le D-Shuttle, je crois que, maintenant, ils sont pris en charge par la ville de Suetsugi dans le cadre d'un contrat plus global.

Thierry SCHNEIDER

Juste un point complémentaire par rapport à toutes tes questions. D'une part, en ce qui concerne les dosimètres ou la mesure, la question du prix ou de la vente est quelque chose qui, effectivement, reste un peu inhomogène dans le sens où, selon les municipalités, les dosimètres sont distribués gratuitement ou des associations sont obligées de les acheter. De même, certains distribuent des dosimètres à tous les habitants ; d'autres ne le font pas. Donc là, il y a une véritable question à se poser si l'utilité est avérée par rapport à ça.

Concernant l'autre point par rapport à ces mesures, je ne sais pas si mes propos ont été suffisamment clairs. Si ça ne l'est pas, ça me donne l'occasion de les préciser. Bien évidemment, l'objectif n'est pas d'enfermer les gens dans de la mesure. Ce serait contreproductif et ce n'est pas l'objectif. Ce n'est pas les rendre autonomes par rapport à tout ce processus de décisions. La question est bien évidemment – et c'était la même chose en Biélorussie – comment ces mesures doivent être au service et non pas être une fin en soi. C'est là toute la difficulté, d'autant plus pour les radioprotectionnistes, où, en fait, l'objectivité est sur la mesure, mais c'est bien là où il faut pouvoir se positionner différemment.

Quant à l'autre aspect, tu évoques le fait que beaucoup de choses ont été déjà développées dans le cadre de Tchernobyl. Oui, c'est vrai, et on s'aperçoit que, finalement, même avec vingt-cinq ans d'écart, même avec un contexte culturel et économique différent, fondamentalement, les questions qui émergent pour la vie au quotidien sont relativement proches de ce qui a émergé à Tchernobyl. Après, il y a des spécificités, mais la plupart des questionnements sont, de façon assez surprenante – je ne sais pas si c'est surprenant – très convergents avec ce qui a été fait sur Tchernobyl.

Dernier point sur la question d'assurance vie : je n'ai pas de réponse sur l'assurance vie. Par contre, et c'est un point que j'ai eu l'occasion de souligner plusieurs fois : au moment de Tchernobyl, toute la question économique assurantielle ne pouvait pas être analysée et on ne pouvait pas tirer des enseignements faciles parce que le contexte soviétique ou post-soviétique de l'époque ne permettait pas d'avoir des comparaisons faciles. A Fukushima, je pense que le volet économique est un vrai sujet, sur lequel il y aurait des enseignements à tirer parce qu'on voit bien que le Japon met beaucoup d'argent sur ce sujet. Il y a la question de la décontamination, il y a la question de l'accompagnement, il y a toute la partie indemnisation. C'est un processus de long terme et il y aurait certainement des éléments à approfondir sur ce sujet mais, jusqu'à présent, je ne connais pas beaucoup de travaux. L'IRSN a une équipe de quelques économistes qui travaillent un peu sur ces aspects-là, mais c'est quelque chose qui n'est pas forcément facile à approfondir. L'ASN avait aussi fait un séminaire sur cette question du coût des accidents et je pense qu'il y aurait certainement des enseignements à tirer. Il y a plein de sujets économiques, ne serait-ce que sur la question de l'accompagnement des contre-mesures en situation post-accidentelle : quels sont les mécanismes économiques assurantiels qui peuvent faciliter ou bloquer les situations et dans quels objectifs sont-ils développés ? Je pense vraiment qu'il y a des investigations à faire sur ce sujet.

Pierre-Franck CHEVET

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires ?

Jean-Luc GODET

Il y a des questions sur la présentation. Après, je ferai un point par rapport aux pistes que tu proposes pour voir comment ça peut continuer à être réfléchi. Mais il y a des questions portant plus sur la présentation.

François ROLLINGER

Je voulais juste faire un commentaire, qui était un peu en filigrane. Tout le travail qu'a présenté Thierry et le webdoc, ça met vraiment en évidence ce qu'on a déjà dit. Vous l'avez dit tout à l'heure ; finalement, la radioprotection n'est qu'une dimension, parmi d'autres, d'un immense problème humain, social et économique et c'est une des choses que nous, experts, y compris experts de la société civile autour de cette table, nous devons bien avoir en tête. C'est-à-dire qu'elle est cruciale parce qu'elle détruit le lien à la vie quotidienne – parce que c'est vraiment ça : c'est la perte de contrôle sur la vie quotidienne – mais ce n'est qu'une dimension parmi d'autres. Comment on peut accompagner les gens – cela ne veut pas dire que l'Etat ne fait plus rien – pour retrouver le contrôle sur leur vie quotidienne, retrouver une dignité, retrouver le pouvoir de prendre des décisions ? Cela pose la question de l'intervention des experts institutionnels de toutes sortes, que ce soit sécurité civile, radioprotection, etc. On l'a vu au Japon : ce sont vraiment des individus, et on est beaucoup à avoir acquis la conviction que même l'efficacité en termes de radioprotection, c'est de travailler avec de petites communautés sur le terrain et les accompagner pour qu'elles trouvent les solutions avec l'aide des experts et l'aide à la réflexion avec les experts.

Comment nous pouvons nous préparer à ça ? Il ne s'agit pas simplement de parler de culture de radioprotection des gens de la société de l'ensemble des acteurs publics et c'est un vrai défi auquel on doit se préparer.

Bertrand DOMENEGHETTI

Pour aller dans ce sens, ce qui, à mon avis, renforce le rôle de l'expert en radioprotection. Le message, c'est que ce n'est pas la radioprotection qui a la dimension la plus pénalisante, mais tout le monde est convaincu qu'elle l'est. Etre capable de faire de la pédagogie comme on essaie de le faire pour essayer de mettre en perspective les enjeux sanitaires radioprotection, c'est quelque chose qui est important et le rôle de l'expert nucléaire est renforcé qu'on a conscience de ces priorités mais, dans l'inconscient collectif de la majorité des populations, ce n'est pas le cas. C'est ce message qu'il faut être capable de partager et, sans les experts nucléaires, on est incapable de le partager.

Gaël GAUDOUEN

Ce qui me fait rappeler les questionnements et les propositions que j'avais faites lors de séances précédentes, qui étaient sur la relance des réflexions sur l'organisation de l'Etat, non pas en tant que conducteur. On voit bien qu'il serait largement décrédibilisé, tout le monde le sait bien, et aussi qu'il n'a pas les moyens de conduire et que ce n'est pas l'effet majeur qui serait attendu, dirais-je, en termes d'efficacité « objective », au-delà même du ressenti de la population. Se pose bien le problème du management, dirais-je, des institutions, c'est-à-dire de donner du sens et de la valeur à ce qui est fait par les institutions elles-mêmes, les services de l'Etat et les services publics, d'une manière générale, et à ce qui est fait par la population, les experts, etc., donc avoir une notion de cohérence, ce qui me paraît important, et aussi une notion d'efficacité au plus près. Vous parlez de culture ; là, c'est une révolution culturelle pour les services de l'Etat, surtout en France.

Jean-Luc LACHAUME

D'autres commentaires ?

Jean-Luc GODET

Un petit point avant d'aborder les suggestions que tu as émises sur ton slide. Sur l'expert, je vais prendre une anecdote que Philippe Renaud connaît bien. Il y a eu des mesures qui ont été faites l'année dernière dans le Mercantour par la CRIIRAD. Ils ont retrouvé – ce n'est pas un scoop – des taches de contamination (césium 137, dû à Tchernobyl). Aujourd'hui, une partie des personnels du parc du Mercantour sont inquiets, le CHSCT y réfléchit, et on appelle l'expert, on appelle l'IRSN.

La question qui est évoquée au travers des réflexions qui viennent d'avoir lieu, c'est la démultiplication d'expertises, en fait. Ils ne sont pas allés chercher un professeur à l'université d'Aix-en-Provence ou de Marseille. Si on avait une situation un peu plus compliquée que celle du Mercantour, la question des experts est une question en tant que telle, institutionnelle ou pas institutionnelle mais la question de l'expertise.

Je fais le lien maintenant avec les propositions de Thierry. C'est que c'est un sujet, à mon avis, de réflexion qu'on n'a jamais vraiment abordé dans le cadre des travaux du Codirpa – cela rajoute encore, je dirais, dans les pistes que tu as mentionnées.

Je te remercie, Thierry, d'avoir fait cette présentation, notamment sur les derniers slides. A mon avis, c'est un sujet du groupe « parties prenantes ». Ce sont des sujets, parce que tes sujets sont très nombreux. Il y a certains points qui vont être analysés dans le groupe Sage, le groupe de Pascal. Il y a également des questions à aborder avec le groupe « santé ». J'ai noté également qu'il y avait des sujets pour lesquels il y avait déjà des matériaux – il y a le rapport Prepare. J'ai noté aussi que vous aviez une expertise en cours CEPN-IRSN sur le retour des personnes. Il y a des choses pas encore disponibles ; d'autres qui sont disponibles.

Mon propos sera le suivant : finalement, dans toutes ces pistes que tu as évoquées, le groupe devrait réfléchir sur s

es priorités. Il a déjà des sous-groupes qui sont en cours pour regarder ce qu'il peut prendre déjà, parce qu'il y a des éléments, comment ils s'organisent pour le faire – cela fait partie de son domaine de compétence.

Je mettrais peut-être une sorte de date parce que le Codirpa, depuis la publication de la doctrine, est parti dans une nouvelle phase si on considère que la publication de la doctrine est la fin de la première phase. On est dans une nouvelle phase. On ne l'a pas forcément abordée. C'est l'ASN qui vous le propose, ça peut être

rediscuté. C'est que, finalement, ce qu'on essaie de faire est de mettre à jour cette doctrine, en tenant compte des retours d'expérience notamment. On pourrait par exemple considérer, vu les travaux engagés (les déchets, l'eau, etc.) que 2018 pourrait être une année de proposition de mise à jour de la doctrine.

Je reviens à mon GT « parties prenantes ». S'il y a des points que tu as évoqués, je pense qu'il faudrait que le groupe identifie ceux pour lesquels il y a du matériel disponible et sur lesquels il est raisonnablement possible d'obtenir quelque chose vers 2018 – et on n'aura pas certainement épuisé tous les sujets. Le suivi Fukushima va durer des années. De toute façon, il y aura encore des choses dans un an, deux ans, trois ans, quatre ans.

Peut-être le groupe « parties prenantes » pourrait, lors d'une prochaine réunion, faire un peu ce travail de prospective en distinguant ce que j'appelle le court terme, c'est-à-dire 2018, ce qui pourrait être fait déjà pour avoir des éléments en 2018 compte tenu des rapports publiés et des analyses en cours. Parce qu'il y a des sujets sur lesquels, si le groupe part tout seul bille en tête, il risque de se perdre. Par contre, s'il y a des choses qui ont déjà été discutées. C'est un peu l'idée que je voulais vous proposer pour continuer à partir de ce que tu as proposé et j'ajouterai peut-être la question de l'expert pour voir si ça peut être pris. Est-ce que c'est un groupe spécial qui réfléchit en dehors du groupe « parties prenantes » ? Je vous rappelle qu'au CODIRPA – Isabelle est là pour témoigner – à l'époque, on avait douze groupes de travail en même temps – là, on n'en a plus que deux, on ne va pas en refaire douze. Est-ce qu'il y a une réflexion à mener sur l'expertise ? C'est une question, je n'y ai pas réfléchi avant, c'est en écoutant les discussions à l'instant.

Gaël GAUDOUEN

Je reviens sur l'expertise faite qui peut rentrer en sous-groupe ou sous-thématique du groupe « partie prenantes », puisque l'expertise sera auprès des parties prenantes.

Deuxième sujet : 2018, c'est très bien. Les premiers éléments de doctrine Codirpa intéressent les préfetures, ne serait-ce que pour les orienter et leur donner une mise en perspective, puisque auparavant, notre limite de vision en termes de planification, c'était la phase d'urgence – je ne vais pas empiéter sur les plates-bandes de la DGSCGC, avec laquelle je suis parfaitement en cohérence.

Maintenant, je pense que les préfetures attendent sur cette nouvelle échéance autre chose que des éléments de doctrine en post-accidentel. On a nécessairement besoin d'avoir une sorte de hiérarchisation entre les éléments de doctrine et des premiers éléments de type méthodologique, guides, etc., qui permettent, évidemment validés par les services centraux et départements ministériels, de donner du grain à moudre aux services territoriaux et aux préfetures en particulier. Faute de quoi, on l'a vu dans la préparation qu'on a menée avec vous et avec votre appui et celui de l'IRSN des exercices trois-en-un nucléaires, transfrontaliers : on partait quand même un peu à l'aventure. Et partir à l'aventure, cela veut dire qu'on fait des choix qui ne sont pas nécessairement les plus efficaces ou les plus efficaces plus exactement.

Là, on aurait besoin d'avoir certains compléments d'éléments de doctrine, un approfondissement de ces éléments de doctrine, voire des variations de ces éléments de doctrine, mais aussi la publication des premiers guides et des premiers cadres méthodologiques.

Jean-Luc LACHAUME

Le sujet, c'est que le groupe « parties prenantes », si vous en êtes d'accord, s'empare au moins de certains sujets, fasse un état des lieux et on pourrait peut-être revenir là-dessus lors de la prochaine réunion.

Thierry SCHNEIDER

Dans ce que je vous ai présenté, effectivement, tu soulignes qu'il y a des travaux qui sont en cours, notamment européens. Ce que je peux faire, c'est aussi vous donner les échéances parce que ce serait intéressant, une fois les travaux réalisés, de pouvoir les présenter ou que certains s'impliquent dans des réunions qui pourraient avoir lieu au cours de la prochaine année. Mais j'ai bien entendu la perspective de 2018. L'objectif n'est pas de dire qu'il faut qu'il y ait un groupe de travail sur chacune des thématiques, mais je pense que cela peut alimenter, y compris les groupes qui existent – je pense plus particulièrement au GT « santé ». Ce serait intéressant de reboucler avec les travaux européens sur cette question, dont l'échéance est mai 2017. Il y aura des éléments assez prochainement.

Jean-Luc LACHAUME

Très bien. Est-ce qu'il y a encore des questions ou des commentaires ? On est à peu près dans le timing prévu initialement. Merci pour ce point sur Dialogues Fukushima.

VI. Conclusion et prochaine réunion

Jean-Luc LACHAUME

On arrive au dernier point qui est de trouver une date pour une prochaine réunion. J'ai une proposition de date à vous faire, qui serait le vendredi 13 janvier 2017. C'est un mandat assez précis qui m'a été donné par Pierre-Franck Chevet. Je propose qu'on retienne cette date. Par prudence, je vous demande de retenir la journée, s'il y a lieu. Merci à tous pour votre participation.

La séance est levée à 12 heures 45.